

BIBLIOTHEQUE  
DEPARTEMENTALE  
DE L ALLIER

Schéma départemental de  
développement de la lecture  
publique  
2024-2028

## Table des matières

<b>La lecture publique : une opportunité pour le territoire.....</b>	<b>4</b>
<b>Concertation et participation au cœur de l'élaboration du nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique.....</b>	<b>6</b>
<b>Le réseau départemental de lecture publique .....</b>	<b>8</b>
1. L'Allier :.....	8
2. Les bibliothèques bourbonnaises.....	9
Une couverture territoriale disparate :.....	9
Une sous-professionnalisation importante et un bénévolat en « crise » .....	10
3. Synthèse .....	12
<b>La Bibliothèque départementale de l'Allier .....</b>	<b>13</b>
1. Les moyens de la BDA.....	13
2. L'Activité de la BDA .....	13
3. Synthèse .....	15
<b>Evaluation du schéma départemental de la lecture publique de 2010-2020.....</b>	<b>16</b>
<b>Les orientations du nouveau schéma départemental de la lecture publique 2024-2028.....</b>	<b>18</b>
Accompagner et renforcer le réseau de lecture publique du département.....	18
Faire du numérique un levier favorisant l'accès de tous à la culture .....	24
Encourager le goût de la lecture dès le plus jeune âge et tout au long de l'enfance .....	29
<b>Calendrier, suivi et évaluation .....</b>	<b>34</b>
<b>Annexe 1 : carte des bibliothèques de l'Allier .....</b>	<b>35</b>
<b>Annexe 2 : Compte rendus des « Ateliers des bibliothèques de demain ».....</b>	<b>36</b>
<b>Annexe 3 : calendrier de mise en œuvre.....</b>	<b>48</b>
<b>Annexe 4 : Indicateurs et conditions de réussite.....</b>	<b>51</b>

# Préambule

---

Le soutien à la lecture publique constitue une compétence des Départements depuis les lois de décentralisation de 1986. Cette compétence obligatoire est réaffirmée dans la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique :

*Les bibliothèques départementales ont pour missions, à l'échelle du département :*

*« 1° De renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ;*

*« 2° De favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;*

*« 3° De proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements et, le cas échéant, directement au public ;*

*« 4° De contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ;*

*« 5° D'élaborer un schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'assemblée départementale. »*

Dès 2010, le Conseil départemental a inscrit sa politique de lecture publique dans une perspective durable au travers d'un premier schéma départemental de la lecture publique. Cette démarche montre une volonté forte d'inscrire la lecture publique comme l'un des axes majeurs de développement de la culture dans les territoires.

A l'heure où la MDA fête ses 40 ans, le Département a souhaité actualiser sa politique de lecture publique. En adoptant ce Schéma de développement de la Lecture Publique 2024-2028, le Département confirme son engagement en faveur d'une lecture publique de qualité et accessible au plus grand nombre. En effet, la lecture publique est, en milieu rural, le premier accès à la culture. Grâce aux animations et aux partenariats, les bibliothèques peuvent ouvrir sur toutes sortes de pratiques culturelles et devenir un instrument clé d'une politique culturelle renforçant l'égalité territoriale, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

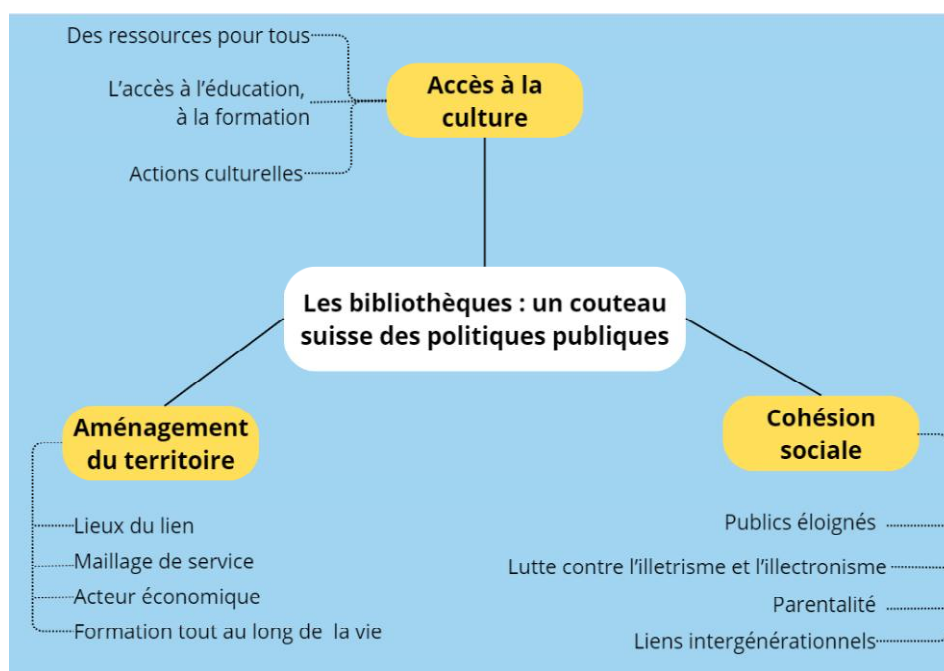
Ainsi, en écho aux compétences du Département, chef de file des politiques de solidarités humaines et territoriales, ce Schéma Départemental de la Lecture Publique 2024-2028 a pour priorités :

- de renforcer le réseau de lecture publique du département,
- de faire du numérique un levier favorisant l'accès de tous à la culture
- et d'encourager le goût de la lecture et du partage dès le plus jeune âge et tout au long de l'enfance

## La lecture publique : une opportunité pour le territoire

La structuration de la Lecture publique constitue un important enjeu pour le territoire. Véritables « Couteaux Suisses » et premier réseau d'équipements culturels de proximité, les bibliothèques sont des lieux de vie polyvalents contribuant à la cohésion sociale et à l'attractivité du territoire.

En plus de sa mission de mise à disposition pour tous des documents et de l'information, la bibliothèque est la première entrée vers la culture. Acteur incontournable de l'apprentissage de la lecture, base de toute ambition éducative, la bibliothèque est aussi un acteur majeur de la vie culturelle du territoire avec ses animations, ses interventions artistiques, ses résidences d'auteurs, ses conférences, ses expositions... Elle est un lieu « ressource » et un acteur économique du territoire, offrant ses services aux entreprises locales (réseau numérique, espaces de co-working, salles de réunion...) et donnant à chacun la capacité à se former. Il est également à noter que, par sa forte présence sur le territoire, elle est un maillon essentiel dans la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme qui touchent de plus en plus de personnes, toutes générations confondues. 40% des Français déclarent un manque de compétences numériques. La bibliothèque peut constituer le lieu ressource où l'utilisateur trouve l'accès aux ressources numériques ET l'accompagnement dont il a besoin pour s'en emparer. Surtout, la bibliothèque est le lieu où la population peut se rencontrer et échanger. Elle favorise la mixité et la cohésion sociale en accueillant tous les publics, sans restrictions d'âges, de catégories sociales, de revenus...



Un rôle qui se révèle particulièrement important en secteur rural où de nombreuses communes offrent peu de lieux de rencontre et d'équipements publics, en dehors de la mairie, l'école et la bibliothèque. En 2018, neuf Français sur 10 résident dans une collectivité offrant au moins un accès à un lieu de lecture publique.<sup>1</sup> Toutefois, la taille des collectivités demeure un facteur discriminant : les plus petites communes et le rural disposent de l'offre de lecture publique la plus faible<sup>2</sup> avec principalement des points lecture ou des bibliothèques de type B et C. Les bibliothèques structurantes de type A sont majoritaires dans les grands centres urbains. Une inégalité qui se retrouve aussi dans les temps de

<sup>1</sup> Données d'activités 2018, Service du Livre et de la Lecture, 2021

<sup>2</sup> Edwige Millery, Léa Garcia, *Loisirs des villes, loisirs des champs ?*, 2023

trajet. Les habitants des territoires ruraux sont ainsi moins nombreux à fréquenter une bibliothèque, surtout en milieu à habitat dispersé ou très dispersé : - 6 points par rapport à la moyenne nationale.

Les médiathèques départementales sont alors d'autant plus nécessaires pour lutter contre cette inégalité. Acteur du social et garant de la cohésion des territoires, le département est un acteur incontournable de la lecture publique.

# Concertation et participation au cœur de l'élaboration du nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique

L'élaboration de ce nouveau schéma a été menée par la Bibliothèque départementale de l'Allier de septembre 2023 à mai 2024. Un comité de pilotage, associant la Vice-Présidente chargée de la culture et du patrimoine, la conseillère Déléguée à l'enfance et à la famille et le Directeur de la Culture et du Patrimoine, a suivi la démarche.

La démarche s'est déclinée en deux phases, toujours avec un souci de concertation et de participation. Une première phase a consisté à dresser un état des lieux de la lecture publique dans l'Allier et un diagnostic de la bibliothèque départementale de l'Allier. En complément des données statistiques de l'Observatoire de la Lecture publique, l'état des lieux s'est appuyé sur un processus de consultation, menée par la directrice de la bibliothèque départementale de l'Allier, auprès des bibliothèques et réseaux intercommunaux de lecture publique du département. 37 bibliothèques et points lecture ont ainsi été visités et consultés au cours du dernier trimestre 2023.

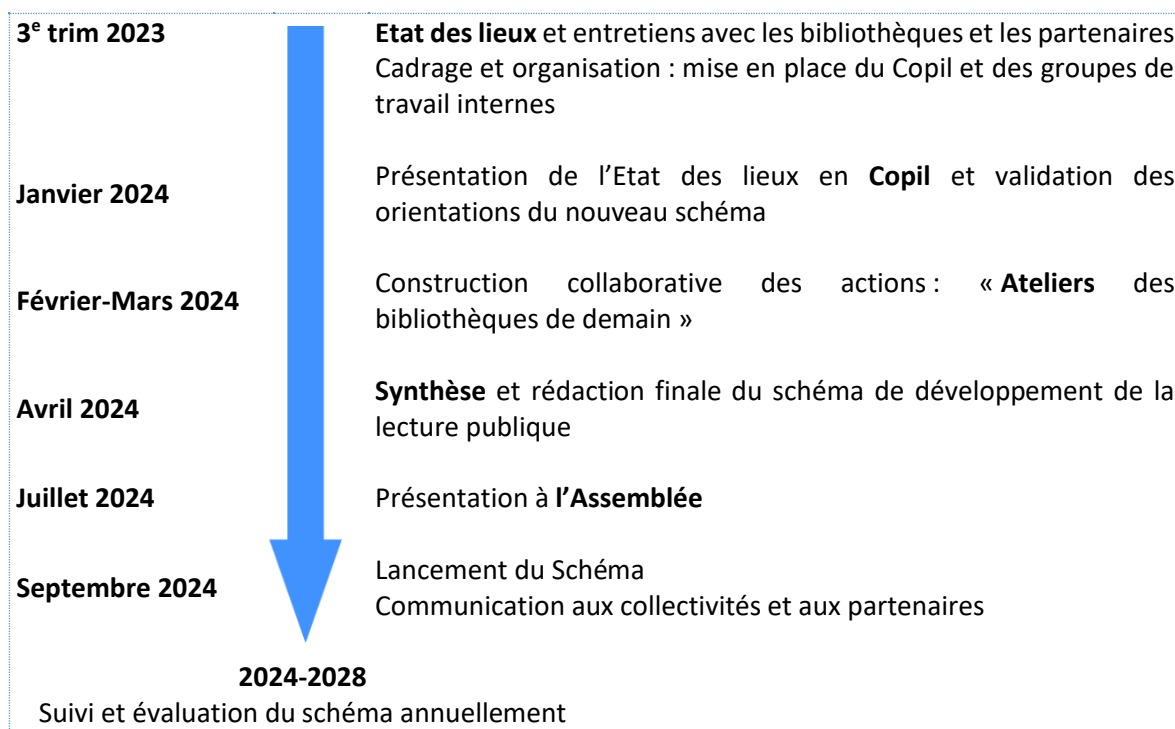
Cette première phase a abouti à la rédaction d'un état des lieux présenté en Copil le 12 janvier 2024. Cet état des lieux a permis de définir les axes stratégiques du Schéma de développement de la Lecture Publique 2024-2028. Pour traduire ces axes stratégiques en actions, des groupes de travail se sont constitués au sein de la Bibliothèque départementale de l'Allier. Et, puisque la culture est une compétence partagée par de nombreux acteurs différents, la Bibliothèque départementale de l'Allier a continué sa démarche participative en organisant 3 journées d'ateliers collaboratifs. Ces journées ont réuni des bibliothécaires, des bénévoles, des élus et des partenaires du territoire pour réfléchir ensemble aux les actions à déployer dans le cadre des axes opérationnels du nouveau schéma.

Ces ateliers ont eu lieu le mardi 6 février à la médiathèque intercommunale de Lurcy-Lévis, le jeudi 15 février à l'espace culturel La Pléiade de Commentry et le 19 mars à la médiathèque et au centre socio-culturel de Gannat. Ils ont réuni 97 inscrits représentant 54 communes. Essentiellement des bibliothécaires (38) et des bénévoles (33) mais aussi 7 élus, 7 professionnels de l'enfance, 4 professeurs documentalistes, 4 professionnels de la culture hors bibliothèque, 2 conseillers numériques et une secrétaire de mairie. Trois grandes questions ont été posées aux participants :

- Comment renforcer le réseau de lecture publique ?
- Comment faire du numérique un moyen d'accès de tous à la culture ?
- Comment encourager et partager le goût de la lecture dès le plus jeune âge ?

De nombreuses propositions d'actions sont ressorties (voir annexe 2). Les actions retenues dans le cadre du schéma départemental de lecture publique 2024-2028 s'appuient sur ces propositions.

La bibliothèque départementale a également menée un travail de consultation et de concertation avec les directions du Département. Un atelier collaboratif a ainsi été mené avec la direction de l'Enfance. Le service jeunesse, la mission accessibilité des services aux publics, l'ATDA, la direction des musées, la direction des services informatique, la direction de la communication ont également été consultés.



Suite au vote dudit schéma par l'assemblée délibérante, il sera présenté, lors d'une campagne de communication, aux élus des collectivités et aux équipes des bibliothèques du réseau départemental ainsi qu'à leurs partenaires.

# Le réseau départemental de lecture publique

## 1. L'Allier

317 Communes	11 intercommunalités
284 Zones de revitalisation rurale	6 Quartiers prioritaires de la ville
7340 km <sup>2</sup>	45,19 hab/km <sup>2</sup> (2022)
331 757 habitants (2022)	1/3 habitant a plus de 60 ans
Taux de chômage : 7,8% (4 <sup>e</sup> trim 2021)	Taux de pauvreté : 15,9% (2019)

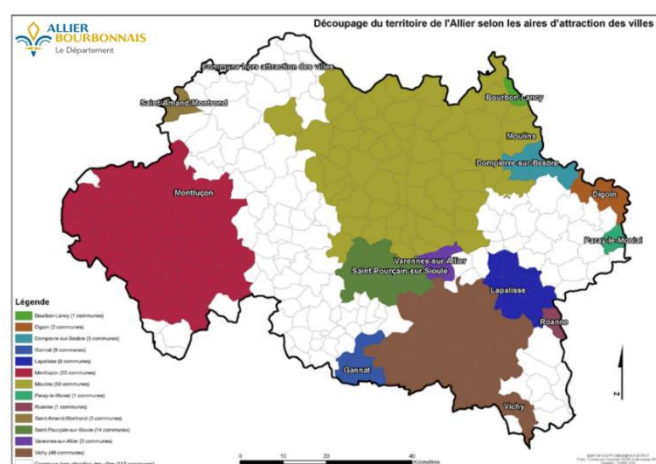
L'Allier est un département rural marqué par un fort vieillissement de sa population avec un tiers de sa population âgé de plus de 60 ans. Et son indice de vieillissement est de 50 points supérieurs à la moyenne nationale.

Concernant la jeunesse, on note entre 18 et 24 ans un départ pour des villes, dont Clermont Ferrand, proposant une offre plus diversifiée en établissements universitaires. La jeunesse bourbonnaise est touchée par l'illettrisme. 11,8% des jeunes participants à la Journée défense et citoyenneté (JDC) sont en difficultés de lecture<sup>3</sup>. L'Allier est, avec le Cantal, le département dont le taux de jeunes en difficultés de lecture est le plus important de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La pauvreté monétaire est très marquée dans le département, avec en 2022 plus de la moitié (53%) des personnes âgées de 15 ans et plus qui déclaraient rencontrer des soucis financiers. L'inflation a encore fragilisé ces populations. Une récente enquête de l'IFOP a récemment montré que 53% des Français ressentent, face à l'inflation, un sentiment de déclassement et limitent voire suppriment certains postes de dépenses. L'aggravation de la précarité touche notamment les jeunes qui peinent à entrer sur le marché du travail et les familles monoparentales.

Cette paupérisation représente un défi pour le pacte social et démocratique. En effet les classes moyennes qui se paupérisent ont tendance à basculer vers un vote contestataire. Un basculement que favorise également le développement sans précédent de la circulation des fausses nouvelles, des campagnes de désinformations, et des théories du complot sur les réseaux sociaux.

Point notable, malgré sa superficie importante, l'Allier fait partie des départements où les inégalités d'accès aux principaux services et commerces de la vie courante sont les moins prononcées. Avec ses trois principales agglomérations (Montluçon, Moulins, et Vichy) et un maillage de petites villes, les services courants sont bien répartis sur le territoire, à l'exception toutefois des équipements plus spécifiques aux jeunes adultes (entre 19 et 29 ans) et aux familles avec enfants. Ces derniers se concentrent dans les grands centres urbains, ce qui implique des temps d'accès importants pour les populations qui en sont éloignées. Si les aires d'influences de Vichy,



<sup>3</sup> Fernandez A., Giraudeau-Barthet H., 2023, "Journée défense et citoyenneté 2022 : plus d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture", *Note d'Information*, n° 23.22, DEPP. La moyenne nationale, DOM-TOM incluse, est de 11,1 %. La moyenne métropolitaine est de 10,5%.



Moulins et Montluçon sont importantes - 46 % de la population de l'Allier s'y concentrent -, elles ne couvrent pas tout le territoire, des communes échappant ainsi à toute influence urbaine.

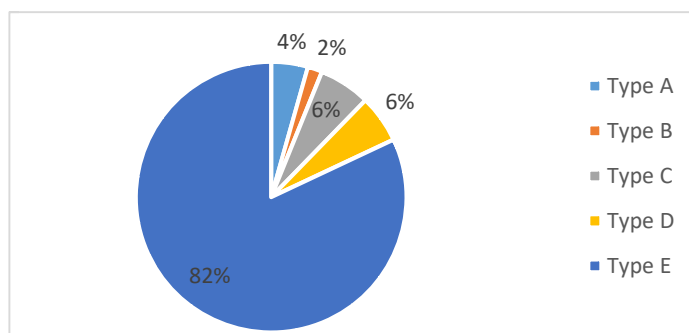
## 2. Les bibliothèques bourbonnaises

Premier service public proposant un accès à la culture<sup>4</sup>, les bibliothèques bourbonnaises sont peu structurées et réparties sur le territoire de manière inégale.

### *Une couverture territoriale disparate :*

Sur les 228 espaces mis à disposition et recensés dans l'enquête annuelle de l'Office de la Lecture publique, 200 ne sont que des points d'accès au livre (classe D et E) essentiellement en mairie et en agence postale et ne fonctionnent que grâce aux apports de la bibliothèque départementale de l'Allier (BDA) (voir carte en Annexe 1).

Type de lieux de lecture <sup>5</sup>	Nombre
A	10
B	4
C	14
D	13
E	187
<b>Total général</b>	<b>228</b>



Les bibliothèques « structurées » de niveau A, B et C représentent ainsi moins de 12% du département (contre 24 % dans le Puy de Dôme, 30 % dans l'Aude ou encore 42% dans l'Ain). Les bibliothèques offrant l'offre la plus attractive (type A et B) se retrouvent essentiellement autour des centres urbains que constituent Moulins, Montluçon et Vichy (cf. carte en Annexe 1). Les points lecture maillent quant à eux essentiellement les territoires ruraux, notamment en Pays d'Huriel, Val de Cher, Pays de Tronçais, Bocage Bourbonnais. Les communes les plus rurales sont donc les premières à souffrir de la faiblesse du réseau de lecture publique de l'Allier.

Peu de bibliothèques bourbonnaises possèdent un budget d'acquisition propre. En 2023, les bibliothèques de l'Allier ont consacré 398 728 € de budget d'acquisition soit 1,18 € par an et par habitant (les recommandations du ministère de la culture et du CNL sont de 2€ par an et par habitant). Ce budget d'acquisition se retrouve essentiellement dans les bibliothèques structurées du territoire, et en particulier autour des bassins de lecture de Moulins, Montluçon et Vichy. Mais dans leur grande majorité, bibliothèques et points lecture dépendent entièrement des fonds mis à leur disposition par la BDA et des dons. La médiane des budgets d'acquisition est ainsi de 0 € (enquête OLP de 2023) contre

<sup>4</sup> Les 228 lieux de lecture du département couvrent 90 % de la population

<sup>5</sup> L'actuelle classification des bibliothèques a été mise en place en 2019 par l'ABD et le Ministère de la Culture, pour tenir compte des moyens mais aussi des activités des bibliothèques territoriales. Elle est ainsi plus qualitative et plus adaptée à la description des situations des bibliothèques que la précédente classification établie en 2002. Les critères pris en compte pour la notation sont au nombre de 9 parmi lesquels les dépenses documentaires pour 1 000 habitants, le nombre d'actions réalisées, la diversité des collections, la surface, le personnel qualifié, le nombre de prêt pour 1000 habitants... La notation finale va de A, pour la bibliothèque ayant le plus de critères très favorables – et donc la plus active –, à E, pour le dépôt ayant le plus de critères très défavorables.

1 000 € dans l'Ain. La BDA doit inciter les communes à doter leur bibliothèque ou point lecture d'un budget lui permettant de constituer un fonds propre et de le faire vivre<sup>6</sup>.

L'amplitude horaire d'ouverture des bibliothèques correspond globalement aux moyennes nationales. Il faut noter que cette moyenne est d'ailleurs légèrement supérieure pour les bibliothèques A et B avec 22,5 et 27,5 heures d'ouverture hebdomadaire, alors que la moyenne française est de 20h30. Cette amplitude d'ouverture est par contre très inférieure pour les points lecture de type D (12,42 contre 14h30 pour la moyenne française) et E (7h contre 7h50 pour la moyenne nationale). Il convient toutefois de noter que pour certaines bibliothèques structurées, l'accent mis sur les horaires d'ouverture par la tutelle ne permet pas au(x) bibliothécaire(s) de disposer de temps spécifiques pour accueillir les classes, préparer des animations, faire du Hors-les-murs en se déplaçant en EHPAD, se former... La BDA doit contribuer à mettre l'accent sur « Ouvrir mieux » en réfléchissant sur les temps de vie des habitants, les partenariats à construire, la desserte du territoire, .... Une bibliothèque fermée au public n'est pas une bibliothèque inactive. Bien au contraire, c'est sur les temps de fermeture au public que les bibliothécaires accueillent les classes, préparent animations et expositions, se déplacent dans d'autres structures (écoles, EHPAD, ...). Ce temps de fermeture contribue ainsi à améliorer la qualité de l'offre de lecture publique mise en place sur le territoire.

### *Une sous-professionnalisation importante et un bénévolat en « crise »*

Le fonctionnement du réseau départemental de lecture publique repose de manière importante sur les bénévoles. 59 % des lieux de lecture du Département n'existent que par l'engagement des bénévoles. Et 20% grâce aux secrétaires de mairies et salariés non formés.

Toutefois, les résultats d'activité les plus intéressants se rencontrent là où il existe des équipements professionnels en mesure de bénéficier pleinement de l'action compensatrice de la Bibliothèque départementale (budget propre et apport de documents de la Bibliothèque départementale, personnel salarié formé<sup>7</sup>, usage des réservations via Internet...). C'est ainsi le cas de Gannat, Lapalisse, Dompierre-sur-Besbre... Mais aussi de petits villages comptant moins de 1.000 habitants. A Marcillat-en-Combraille, 929 habitants, la présence d'une salariée motivée et qualifiée se traduit par des partenariats multiples avec les écoles, le centre social, le relais Petite Enfance, la MARPA... Autre exemple : à Espinasse-Vozelle, 984 habitants, là encore la présence d'une salariée qualifiée permet à la bibliothèque d'offrir animations, rencontres, spectacles à la population. Une seule professionnelle permet ainsi de dynamiser tout un village et ses alentours. La BDA devra renforcer son action en faveur de la professionnalisation des bibliothèques et de la sensibilisation des élus pour optimiser les effets de son intervention.

L'intervention de la Bibliothèque départementale trouve en effet ses limites dans le cas d'un petit dépôt, ouvert une heure par semaine, tenu par une bénévole sans formation, avec quelques centaines d'ouvrages qui circulent peu et un nombre de lecteurs très limité. Si les bénévoles restent nombreux dans les bibliothèques de l'Allier (on comptait 226 bénévoles en 2022), ils sont pour la très grande majorité d'entre eux âgés de plus de 65 ans, voire plus de 70 ou 75 ans, retraités de l'enseignement. Les équipes ainsi constituées ne sont pas représentatives de la diversité culturelle et sociale du département.

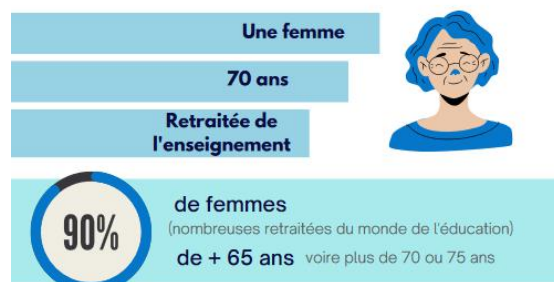
---

<sup>6</sup> Dans certains départements (ex. l'Ain), la bibliothèque départementale ne conventionne qu'avec des collectivités consacrant un minimum de 0.50 € de budget d'acquisition par habitant.

<sup>7</sup> En 2022, un salarié sur deux n'était pas formé aux enjeux et métiers de la lecture publique.

Ces équipes de bénévoles, souvent engagées depuis une très longue durée (souvent plus de 10 ans), vieillissent et arrivent à bout de souffle, peinant à attirer de nouveaux profils. On note en effet, comme le milieu associatif en général, une absence d'engagements de nouveaux bénévoles faisant craindre à terme la fermeture de bibliothèques et points lecture non professionnels. Le bénévolat traditionnel en bibliothèque – accueil, prêt rangement - demande beaucoup de disponibilité, le fonctionnement courant des bibliothèques exigeant une régularité des tâches de base. Or aujourd'hui, les populations ne veulent plus s'engager sur des temps longs et réguliers mais préfèrent des temps courts à forte valeur ajoutée.

## Qui sont les bénévoles en bibliothèque ?



Infographie ABD ([https://www.abd-asso.org/wp-content/uploads/2022/10/Infographie\\_benevolat.pdf](https://www.abd-asso.org/wp-content/uploads/2022/10/Infographie_benevolat.pdf))

La lecture publique étant fortement dépendante du bénévolat dans l'Allier, comme dans d'autres départements, la BDA devra travailler à faire évoluer et à valoriser cet engagement bénévole en faveur de la lecture. Car le bénévolat peut devenir une véritable opportunité pour enrichir les services des bibliothèques.



Un bibliothécaire ne peut maîtriser tout le spectre d'animations qu'on peut trouver en bibliothèque (lecture conte, raconte tapis, ateliers d'écritures cours de langue, tricot, cours d'informatique, programmation...). Solliciter les habitants pour partager ponctuellement leurs compétences, ce que vient de faire la médiathèque de St-Pourçain-sur-Sioule, permet ainsi d'enrichir le programme de la médiathèque mais aussi de changer le rapport bibliothèque/public. Au-delà de la question du bénévolat pour assurer l'ouverture de la bibliothèque, il s'agit de redonner au public un rôle actif dans l'organisation, la création et la conception de la bibliothèque, pour en faire véritablement un commun. Faire que chacun puisse se sentir acteur de la vie locale.

### 3. Synthèse

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisme du secteur de Vichy-Gannat.</li> <li>- Des réseaux à Moulins, Montluçon et Vichy</li> <li>- Des associations culturelles dynamiques et des manifestations culturelles diverses (salons du livre, Festival BD, festival cinéma...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très grand nombre de points de desserte peu développés et manque d'équipements structurants.</li> <li>- Peu de professionnels. Beaucoup de bibliothèques et de points lecture dépendent de bénévoles peu ou pas formés</li> <li>- Peu de bibliothèques informatisées</li> <li>- Non-respect des conventions par certains partenaires (points lecture, MTR)</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des projets de construction et d'agrandissement récents et en cours (Neuilly-le-Réal, Cusset, Creuzier-le-Vieux)</li> <li>- Une prise de compétence et un CTL pour Entr'Allier Besbre et Loire</li> <li>- Une ouverture de l'offre de service des bibliothèques départementales aux villes moyennes jusqu'à 50.000 habitants = Moulins, Montluçon, Vichy, pour une couverture de tout le territoire de l'Allier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- « Crise du bénévolat » : difficulté à attirer de nouveaux bénévoles en bibliothèque</li> <li>- Vieillesse de la population et des bénévoles</li> <li>- Difficulté à attirer et toucher le public adolescent</li> </ul>

La BDA devra concentrer ses efforts sur le Pays d'Huriel, le Val de Cher, le Bocage Bourbonnais et la Montagne Bourbonnaise, les territoires les plus déficitaires en équipements structurés.

# La Bibliothèque départementale de l'Allier

## 1. Les moyens de la BDA

La Bibliothèque départementale de l'Allier, répondant à la répartition du département en 3 bassins de vie, est organisée avec un site principal à Coulandon et deux annexes : une à Commentry et l'autre à Gannat. Chacun de ces 3 sites accompagne les bibliothèques de leur périmètre géographique. Ces locaux présentent chacun des problématiques de bâtiment et ne correspondent plus aux enjeux actuels de la lecture publique.

L'équipe de la Bibliothèque départementale de l'Allier est actuellement composée de 19 agents : 3 agents de catégorie A, 8 agents de catégorie B<sup>8</sup>, 8 agents de catégorie C. Un poste de catégorie C est vacant suite à un départ à la retraite.

Son parc de véhicules (actuellement 2 utilitaires aménagés et deux kangoo sur Coulandon, une kangoo à Gannat et une kangoo à Commentry) nécessite d'être adapté en fonction des choix stratégiques de desserte documentaire qui seront opérés dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de la lecture publique 2024-2028.

Concernant ses moyens financiers, son budget s'avère constant avec en moyenne autour de 330 à 340.000 € de fonctionnement général (dont 100.000 € pour la médiathèque digitale) auxquels s'ajoutent 70.000 € de subventions de fonctionnement versées à travers plusieurs dispositifs (voir infra).

La Bibliothèque départementale dispose de collections importantes :

- Livres : 247 186
- Matériel d'animation et expositions : 375
- Documents multimédia :
  - DVD : 23 799
  - CD : 21 120
- Jeux : 1 698

## 2. L'Activité de la BDA

Depuis sa création, la Bibliothèque départementale de l'Allier a vu ses services s'étoffer et s'élargir. Ainsi dès 2013, elle s'étoffe d'une offre numérique proposée depuis 2019 à l'ensemble des lecteurs inscrits dans une bibliothèque du département. Malheureusement, cette médiathèque digitale, malgré la richesse de ses contenus (livres, presses, films, plateformes d'autoformation) demeure encore méconnue du grand public.

Par la mise à disposition de ses collections, la Bibliothèque départementale se positionne en partenaire majeur des bibliothèques de l'Allier. La BDA a ainsi prêté 149 516 documents en 2023. Cependant les conventions avec les collectivités de ces bibliothèques, signées en 2010, sont datées. Il apparaît nécessaire de les renouveler pour envisager de nouveaux modes de partenariats.

Si cette mise à disposition demeure une part importante des missions de la BDA, on constate cependant une érosion du nombre des prêts depuis plusieurs années. De plus face aux évolutions du

---

<sup>8</sup> A noter que l'un des agents de catégorie B est en maladie professionnelle depuis octobre 2022.

prêt de documents depuis plusieurs années (moins de CD et de livres mais plus de matériels d'animation et de grands caractères), la BDA devra faire évoluer sa politique documentaire pour répondre aux nouvelles pratiques de ses partenaires. Cette évolution concernera également la desserte, actuellement différente entre les 3 sites de la BDA et ne prenant pas en compte la nature et le dynamisme du lieu de lecture desservi. L'offre proposée est donc inégale et inéquitable puisqu'un point dépôt peu actif mais dépendant de Coulandon est mieux desservi qu'une bibliothèque de proximité dépendante de l'annexe de Commentry.

Outre cette activité de mise à disposition de documents, la Bibliothèque départementale a une action de formation et d'animation du réseau de lecture publique de l'Allier. Chaque année, de septembre à juin, la Bibliothèque départementale propose ainsi un catalogue de formation, centré sur les ressources documentaires et sur la médiation et l'action culturelle en bibliothèque. Pour les mettre en place, elle dispose d'un budget de 6.400 € pour rémunérer des organismes de formation<sup>9</sup> et s'appuie sur les compétences de ses agents. Au vu des évolutions récentes du métier de bibliothécaires et des souhaits de nos partenaires exprimés lors des ateliers, il apparaît nécessaire d'étoffer notre offre de formation.

La Bibliothèque départementale déploie également un programme d'action culturelle en programmant des spectacles et lectures, des ateliers jeux, des projections cinéma ou encore le Prix des Petits Lecteurs de l'Allier pour promouvoir la lecture aux tout-petits. En complément de ces actions, la BDA propose du matériel d'animation (raconte-tapis, kamishibaïs, valises thématiques) ainsi que des expositions pour animer les bibliothèques et points lecture de son réseau. Des packs d'animations clés en mains sont également proposés par la BDA mais uniquement sous la forme de lectures épicées. Au cours des ateliers, les partenaires ont fait part de leurs souhaits de voir se développer et s'enrichir ces packs d'animation clés en main.

La Bibliothèque départementale déploie également une aide à l'informatisation des bibliothèques et points lecture du département avec, depuis 2017, la mise à disposition d'un SIGB Libre *Waterbear*. Toutefois ce logiciel nécessite pour les bibliothèques en faisant l'acquisition de disposer des moyens RH en interne pour le paramétrage et le suivi des problèmes techniques. Dans le cadre du nouveau schéma, la Bibliothèque départementale devra continuer cet accompagnement numérique auprès des bibliothèques en prenant en compte les possibilités offertes par le nouveau système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB) dont elle est dotée depuis 2023.

La Bibliothèque départementale déploie également une offre de conseils pour les bibliothèques du réseau pour appuyer leur fonctionnement : aide au désherbage, conseil sur les animations, valorisation des collections... Elle accompagne également financièrement associations et collectivités à travers un « Appel à projets culturels dans les domaines du livre, de l'édition, de la lecture et de l'écriture » (pour les associations et les acteurs de droits privés), le dispositif « Médiathèques Têtes de réseau (MTR) » et une aide au Centre Dramatique National – Théâtre des Ilets. La demande en matière d'accompagnement et d'ingénierie étant une demande forte des partenaires, il semble nécessaire de développer en interne des compétences nouvelles et de proposer de nouvelles aides, en lien avec les autres services du département - notamment l'ATDA - qui interviennent également en soutien des collectivités.

---

<sup>9</sup> La BDA est ainsi en dessous de la moyenne nationale en matière de budget formation. Le rapport de l'IGESR, piloté par Philippe Marcerou, sur *La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales, rapport 2022-034*, février 2022 montre une moyenne nationale pour le budget annuel formation d'une bibliothèque départementale d'environ 20.000 €, avec des variations entre 6.000 € et 45.000 €.

### 3. Synthèse

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe soudée et dynamique...</li> <li>- 3 annexes permettant de s'adapter à la réalité du terrain, proximité (pas un lieu de lecture à plus de 1h30 d'un site BDA).</li> <li>- Une riche offre numérique : médiathèque digitale, festival court métrage...</li> <li>- De nouvelles collections : les jeux</li> <li>- Le Label 1<sup>ère</sup> Pages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une équipe vieillissante</li> <li>- Des locaux inadaptés et fragilisés</li> <li>- Pas d'aide à l'animation et à l'aménagement en bibliothèques</li> <li>- Peu d'accompagnement de projet et d'ingénierie territoriale. Manque de compétences en interne sur ces domaines.</li> <li>- Une offre de formation centrée sur les collections et l'animation</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nouveau SIGB performant</li> <li>- Contractualisation avec l'Etat : Contrat Départemental de Lecture (CDL), Bibliothèque Numérique de Référence (BNR)</li> <li>- Des partenaires variés au Département : MIJ, MAB, Direction Enfance, service jeunesse, Bourbon'net....</li> <li>- Un nouveau Schéma département de la lecture publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de visibilité des actions et des services de la BDA : certaines collectivités conçoivent leurs projets de bibliothèque sans faire appel à la BDA</li> <li>- Tensions sur la situation financière du Département</li> </ul>

## Evaluation du schéma départemental de la lecture publique 2010-2020

Voté le 12 décembre 2009 et prolongé en 2015 pour 5 ans, la fin de ce premier schéma a été marquée par l'arrêt des bibliobus et la crise Covid.

<p><b>Axe A – Contractualiser l'intervention du département</b></p>	<p>Des conventions ont certes été établies mais posent plusieurs difficultés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- elles n'ont pas évolué depuis 2010 et aucun suivi des engagements des deux partenaires n'a été mis en place</li> <li>- il n'existe pas une mais plusieurs conventions suivant le nombre de services dont elles souhaitent bénéficier. En effet, il existe une convention pour le dépôt de livre, une convention pour le prêt de CD, une convention pour le prêt de DVD, une convention pour le prêt de jeux, une convention pour la médiathèque digitale...</li> </ul>
<p><b>Axe B – Structurer le territoire</b></p>	
<p><i>Un maillage cohérent et solidaire de la lecture publique</i></p>	<p>Malgré les 355.862,40 € versés 2010 et 2023, dans le cadre du dispositif MTR, seules 5 MTR ont vu le jour (sur l'objectif initial de 10) et le taux d'emprunteurs à l'échelon départemental n'est que de 5 % (pour un objectif de 15%).</p> <p>La desserte n'est pas unifiée entre les 3 sites de la médiathèque départementale et sa rotation ne correspond plus aux enjeux actuels. Au vu des souhaits des bibliothèques les plus actives du département pour des navettes de réservations plus rapides, la BDA devra redéfinir la desserte pour une meilleure prise en compte du dynamisme des lieux de lecture. Pour autant, la proximité doit rester une caractéristique de l'action de la BDA.</p>
<p><i>Professionnaliser les acteurs de la lecture publique</i></p>	<p>Le soutien financier du département n'a permis – via le dispositif MTR - la création et le maintien que de 5 agents pour un équivalent temps plein de 4,05 ETP.</p> <p>L'action de la bibliothèque départementale a surtout concerné la formation des salariés et bénévoles du réseau. Toutefois le nombre de personnes formées n'a pas retrouvé son niveau d'avant 2019. La Bibliothèque départementale doit renforcer son offre de formation pour répondre aux nouveaux besoins des bibliothèques territoriales.</p>
<p><i>Faciliter l'accès aux ressources numériques</i></p>	<p>Le schéma départemental 2010-2015 prévoyait de jeter les bases d'un catalogue départemental commun et d'accompagner les points lecture dans l'acquisition de matériel informatique. Comme mentionné plus haut, la bibliothèque départementale a équipé entre 2017 et 2022, 10 structures du logiciel libre Waterbear.</p> <p>C'est surtout vers les usagers que s'est construite l'action de la BDA en faveur de l'accès aux ressources numériques à travers sa médiathèque digitale enrichie et proposée gratuitement à l'ensemble des communes du département. Souffrant d'un manque de visibilité, elle ne comptait en décembre que 7 693 inscrits actifs. Dans les bibliothèques et points lecture du département, les bénévoles ne sont pas toujours en mesure d'assurer la promotion et la médiation de cet outil. Signe positif : la publication d'un encart sur la médiathèque</p>



	digitale dans <i>Reflets d'Allier</i> en mars 2024 a permis en 1 mois d'enregistrer 266 nouveaux usagers.
<i>Animer le territoire</i>	La BDA, conformément aux objectifs du précédent schéma, a mis en place un programme d'événements pour les bibliothèques du réseau (spectacles « Lecture en balade », festival « Tout court j'y cours ») ... Elle apporte également son soutien en intervenant lors d'animations mises en place en bibliothèque, ou par le prêt de matériel d'animation ou d'expositions. Par contre sa participation à la prise en charge des animations ne concerne que les associations et pas les collectivités. Les partenaires sont à la recherche d'une offre culturelle de proximité et d'un accompagnement de la bibliothèque départementale.
<b>Axe C – Lecture publique et jeunesse</b>	L'action de la BDA en faveur de la jeunesse se traduit notamment depuis 2019 par sa participation à l'opération nationale « Premières Pages ». Toutefois, le projet de livre de naissance envisagé dans le premier schéma n'a pas été déployé. Le lien entre la BDA et les écoles et collèges s'est tissé grâce au prix « 1,2,3 Albums – Voyage-lecture intergénérationnel » organisé par la BDA en partenariat avec l'Association Livralire. Entre 2012 et 2019, le nombre de structures participants a triplé passant de 9 à 29 (dont 11 collèges). Malheureusement, l'association Livralire ne reconduira pas le dispositif au-delà de l'édition actuelle. Le nouveau schéma de lecture sera l'occasion de repenser nos partenariats avec les écoles et collèges du département.
<b>Axe C – Lecture publique et personnes âgées</b>	La BDA a commencé, et continuera, à acquérir des documents spécifiques (livres grands caractères, livres audio, ...) pour répondre aux besoins des lecteurs âgés.
<b>Axe D – Musique et cinéma</b>	Outre la médiathèque digitale, la BDA a mis en place une offre de conseils et de médiations : sélections de musiques et de films, projection de films. Elle doit continuer à proposer une action en faveur du cinéma, loisir culturel prisé de la population. Les projections dans un cadre rural et itinérant revêtent un caractère événementiel pour les habitants et sont l'occasion de rassembler les spectateurs <sup>10</sup> .

<sup>10</sup> « Cinéma : gros plan sur la programmation dans les petites communes », dans *La Gazette des Communes*, 11 décembre 2023 (en ligne – dernière consultation le 14-12-2023)

# Les orientations du nouveau schéma départemental de la lecture publique 2024-2028

Le schéma départemental de lecture publique 2024-2028 a pour ambition de renforcer le réseau de lecture publique du département et d'accompagner les bibliothèques et les points lecture face aux enjeux culturels, éducatifs, sociaux et numériques.

L'action départementale en matière de lecture publique se fera en complémentarité des actions en faveur de la lecture publique des collectivités (communes, intercommunalités) et des partenaires (associations, Direction de l'enfance, RPE...) pour les aider, les renforcer mais sans jamais se substituer à eux. La bibliothèque départementale de l'Allier se veut une partenaire, un service support des collectivités et des partenaires souhaitant œuvrer en faveur de la lecture.

## Axe stratégique 1 :

### Accompagner et renforcer le réseau de lecture publique du département

L'attractivité du territoire, c'est aussi l'attractivité des bibliothèques. L'enjeu est alors pour le Département de développer et d'animer un réseau de lecture publique également réparti sur tout l'Allier dans un maillage équitable et dynamique. La structuration du réseau départemental de lecture publique doit prendre un nouveau souffle dans une logique d'aménagement du territoire autour de bassins de lecture faisant levier sur les opportunités de mutualisation. Mais renforcer le réseau de lecture publique c'est aussi adapter les collections aux attentes et aux besoins de tous les publics. C'est aussi accompagner en formation et en ingénierie les équipes des bibliothèques et points lecture face aux enjeux culturels, éducatifs, numériques et sociaux.

#### Axe opérationnel 1.1

##### Impulser une requalification territoriale des bibliothèques

80 % des communes du département ne sont dotées que de points d'accès aux livres n'offrant ni la surface, ni les collections, ni les horaires, ni le personnel pour le déploiement d'un véritable service public de lecture et d'accès à la culture. Le Département affirme son ambition de renforcer la couverture territoriale en bibliothèques de qualité.

##### Action 1.1.1

Etablir de nouvelles conventions partenariales

Le conventionnement actuel produit insuffisamment d'effet de levier. La BDA proposera de nouvelles conventions entre le Conseil départemental et les collectivités afin d'impliquer davantage la collectivité partenaire et de mieux définir le rôle et l'accompagnement de la bibliothèque départementale en fonction du niveau de service offert par la collectivité partenaire à l'utilisateur.

En prenant appui sur l'enquête annuelle du Ministère de la culture, la BDA établira une classification des lieux de lecture du département. Cette classification permettra de proposer un niveau de service à moduler selon la typologie pour une réponse plus adaptée aux besoins et aux ambitions des partenaires. Une évaluation annuelle de chaque lieu de lecture sera menée par la BDA pour établir un bilan et faire évoluer la classification du lieu de lecture. Ces nouvelles conventions remplaceront les conventions actuelles et mettront fin au dispositif MTR - « Médiathèques Têtes de réseaux ».

<p>Action 1.1.2 Développer de nouvelles aides pour les points lecture et les bibliothèques</p>	<p>Actuellement, les aides proposées par la BDA ne s'adressent qu'aux associations et à 5 médiathèques. Suite à l'arrêt du dispositif MTR, il s'agit de proposer de nouvelles aides pour accompagner les projets des bibliothèques et points lecture. L'« Appel à projet autour du livre et de la lecture » sera ouvert aux collectivités et son barème modifié. En lieu et place du dispositif MTR, la bibliothèque accompagnera les bibliothèques et points lecture du département dans des projets d'aménagement et l'acquisition de nouvelles collections ou de matériel d'animation. Des critères d'éligibilité seront établis pour ces différentes aides : horaires d'ouverture, projet culturel, conditions de fonctionnement.</p> <p>Ces nouvelles aides à l'aménagement et l'acquisition seront mises en place progressivement, sur les crédits MTR : 50% en 2025, 80% en 2026, 100% en 2027. Ainsi les aides MTR se termineront progressivement : 100% en 2024, 50% en 2025, 20% en 2026.</p> <p>La mise en réseau et la mutualisation étant un facteur clé de réussite dans le développement de la lecture publique, la BDA accompagnera la mise en réseau des établissements à travers une aide au Contrat-Territorial-de-Lecture (CTL). Cette aide s'appuiera sur le partenariat avec la DRAC pour donner une véritable impulsion en faveur de la mise en réseau.</p>
<p>Action 1.1.3 Impliquer les acteurs sociaux dans la lecture publique</p>	<p>Consciente que les publics des acteurs sociaux sont plus susceptibles que d'autres d'être des publics éloignés de la culture, la BDA renforcera les liens entre lecture publique et acteurs du champs sanitaire et social. Elle incitera aux rapprochements entre bibliothèques/points lecture/points dépôts et acteurs du champs sanitaire et social.</p> <p>Afin de mieux structurer le maillage territorial et de rapprocher la lecture des publics empêchés, elle pourra signer des conventions avec des partenaires du champs sanitaire et social (Maison France Service, CCAS et CIAS, EHPAD etc.) ayant des projets en faveur de la lecture et de l'accessibilité de la culture.</p>
<p>Action 1.1.4 Mieux communiquer sur la lecture publique</p>	<p>L'accessibilité à l'offre culturelle étant fortement dépendante de la visibilité donnée à cette offre, le Département s'engage à renforcer la visibilité de la bibliothèque départementale de l'Allier et du réseau départemental de lecture publique. Elle conduira un recensement des acteurs du livre et de la lecture et publiera chaque année les chiffres-clés du livre et de la lecture dans l'Allier. Il s'agira de rendre visibles l'activité et les services de la BDA ainsi que de donner à voir annuellement l'état du réseau.</p>
<p>Action 1.1.5 Se concerter pour se coordonner avec les grands acteurs de la lecture publique</p>	<p>Les services des bibliothèques départementales sont désormais ouverts aux villes jusqu'à 50.000 habitants. La Bibliothèque départementale conventionnera donc avec les villes et communautés urbaines de Moulins, Montluçon et Vichy. Des rencontres seront régulièrement organisées entre les directions de la BDA, des bibliothèques intercommunautaires de Moulins, de la BM de Vichy et de la médiathèque Boris Vian de Montluçon afin de coordonner des actions communes.</p>

<b>Axe opérationnel 1.2</b>	
<b>Renforcer et adapter les collections et leur diffusion</b>	
<p>Dans leur très grande majorité, les points lecture et les bibliothèques du réseau départemental de la lecture publique dépendent de manière significative - quand ce n'est pas entièrement – des collections départementales. Mais ces dernières années, de nouveaux besoins sont apparus (livres en grand caractère, jeux, matériels d'animation). Si le prêt des documentaires et livres traditionnels et des CD audio est en baisse, les prêts des livres en grands caractères, des jeux et du matériel d'animation témoignent d'une augmentation de la demande. La Bibliothèque départementale doit proposer des collections et des services qui répondent aux besoins actuels des collectivités territoriales et des lecteurs et lectrices.</p>	
<p>Action 1.2.1 Définir une politique documentaire départementale</p>	<p>La bibliothèque départementale dressera un état des lieux des collections départementales. Sur la base de cet état des lieux, elle définira une politique documentaire à l'échelle départementale et formalisera un document de politique documentaire. Ce document définira les objectifs et processus pilotant la gestion des collections de la bibliothèque départementale. Les fonds consacrés au Facile à Lire et aux Grands Caractères, ainsi qu'aux matériels d'animation et aux jeux seront enrichis. Une attention spécifique sera portée à la concertation avec les grandes médiathèques du territoire. Cette politique documentaire sera portée à la connaissance du réseau.</p>
<p>Action 1.2.2 Redéfinir la diffusion des collections</p>	<p>La desserte départementale actuelle s'opère différemment sur le territoire. La Bibliothèque départementale proposera de nouvelles modalités de desserte documentaire, en adéquation avec typologie du lieu de lecture et dans une logique d'aménagement du territoire autour de bassins de lecture. Cette desserte s'effectuera par approvisionnement direct dans les locaux de la BDA, par échanges (complets ou intermédiaires) et navette bimensuelle (sur site ou via un point relais).</p> <p>La navette transportera toutes les collections de la bibliothèque départementale : imprimés, audiovisuels, jeux, matériel d'animation, expositions. Pour assurer la couverture territoriale, chaque bassin de lecture se verra doter d'un point relais pour la navette. Ces points relais seront prioritairement installés en bibliothèques, où à défaut dans un point lecture ou un autre service. Aucun point dépôt ou point lecture ne sera à plus de 15 minutes d'un point relais et donc de la navette. Cette nouvelle desserte permettra au Département de valoriser les collectivités proposant un service public de qualité et de continuer ainsi à remplir sa mission incitative. Un règlement de prêt définira ses modalités.</p> <p>Pour assurer l'efficacité et la régularité de cette nouvelle desserte, le « pôle logistique » deviendra le « pôle logistique et des services aux bibliothèques ». Il sera doté d'un responsable chargé du déploiement et du suivi des collections départementales.</p>
<p>Action 1.2.3 Proposer de nouveaux services itinérants</p>	<p>La Bibliothèque départementale de l'Allier s'engagera dans une réflexion pour élargir son offre de services à des espaces itinérants de lectures et animations. Ces espaces itinérants seront mis à disposition des partenaires de la BDA pour leur permettre d'expérimenter et de faire vivre la lecture autrement sur leur territoire. La bibliothèque départementale réfléchira à la conception d'une offre itinérante 100% bourbonnaise pour valoriser et faire connaître le territoire et ses richesses littéraires. Une attention particulière sera portée à recherche</p>

	de partenaires pour concevoir ces espaces. Ces espaces itinérants de lecture qu'il soit hors les murs ou destinés à se déployer dans un espace intérieur feront l'objet de prêts à des partenaires s'engageant en retour à déployer des actions de médiations et d'animations pour faire vivre ces espaces.
Action 1.2.4 Adapter l'accueil à la bibliothèque départementale	Les locaux de la Bibliothèque départementale ne répondent plus à l'évolution des usages professionnels. L'accent sera mis pour la période 2024—2028 sur la centrale de Coulandon. Au-delà des travaux de mise en sécurité et de rénovation énergétique, des transformations sont nécessaires pour rendre au réseau tous les services attendus dans un contexte qualitatif – condition d'accueil et d'accès aux collections – mais aussi pour garantir un confort de travail aux agents de la Bibliothèque départementale. Dans un premier temps, la BDA améliorera l'accès aux collections en accordant plus d'autonomie aux partenaires : meilleure signalétique, espace d'exposition du matériel d'action culturelle, nouvel espace d'attente... Puis, en lien avec la Direction des bâtiments, la Bibliothèque départementale étudiera le réaménagement du site central de Coulandon.

#### **DGD bibliothèques**

Par le biais du concours particulier au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD), l'Etat accompagne l'ensemble des opérations en faveur des bibliothèques territoriales : construction, rénovation, extension, mise en accessibilité ou restructuration de bâtiments, équipement mobilier et informatique ... En cas d'amélioration nette de la performance énergétique du bâtiment central de la Bibliothèque départementale, cette aide de l'Etat peut atteindre 80% du montant HT de l'opération.

<b>Axe opérationnel 1.3</b>	
<b>Enrichir la vie culturelle et littéraire du département</b>	
Le rôle des bibliothèques a évolué. En plus de leurs collections, elles ont développé des actions culturelles, devenant pour les plus actives entre elles des actrices à part entière de la vie culturelle du territoire avec des animations, des expositions, des rencontres d'auteurs... Cette offre culturelle permet d'attirer de nouveaux publics en bibliothèques mais est aussi un facteur important d'attractivité du territoire. Le rôle du Département est important pour encourager les bibliothèques et points lecture à s'emparer de l'action culturelle et devenir des outils de développement culturel.	
Action 1.3.1 Renforcer l'action culturelle de la Bibliothèque départementale	Afin d'apporter l'action culturelle de façon équitable sur le territoire, la Bibliothèque départementale construira une politique d'action culturelle en matière de lecture publique, permettant de donner sens aux actions culturelles qu'elle organise. La Bibliothèque départementale continuera à nouer des partenariats avec les compagnies artistiques du territoire. Un programme d'action culturelle sera déployé sur l'année scolaire pour proposer spectacles, rencontres d'auteurs, conférences et autres actions aux bibliothèques et points lecture du territoire. Une attention particulière sera portée aux

	territoires moins dotés et aux publics prioritaires, relevant des compétences du Département.
Action 1.3.2 Inciter et accompagner les partenaires à mettre en place des actions culturelles	La politique d'action culturelle de la Bibliothèque départementale intégrera la valorisation des outils d'animation et des expositions qu'elle met à disposition de ses partenaires. Des « kits d'animation clefs en main » seront proposés aux bibliothèques et points lecture. La BDA proposera régulièrement des temps de présentation de ses outils d'animation et expositions. Pour accompagner les bibliothèques et points lecture dans la mise en place d'actions culturelles, un répertoire des ressources culturelles et des partenaires culturels (associations, auteurs, compagnies de spectacles...) du territoire sera créé. La Bibliothèque départementale accompagnera également - par ses conseils et son aide - ses partenaires au montage de projets d'action culturelle.
Action 1.3.3 Rendre visible l'offre culturelle du réseau départemental	Conscient de l'importance de la communication pour assurer la réussite de l'action culturelle, la Bibliothèque départementale proposera des outils pour permettre aux bibliothèques et points lecture de signaler et faire connaître leurs actions culturelles. Outre des kits de communication avec visuels pré-complétés, elle incitera également ses partenaires à signaler sur le portail internet de la Bibliothèque départementale leurs actions culturelles. La BDA étudiera également les liens possibles avec Allier Tourisme pour accentuer la visibilité de l'offre culturelle du réseau départemental.

<b>Axe opérationnel 1.4 – Accompagner l'évolution du métier de bibliothécaires et renforcer les liens entre acteurs de la lecture publique</b>	
Les missions et les activités des bibliothèques se sont considérablement transformées au cours des dernières années, répondant aux mutations de la société. Le Département est conscient de la nécessité d'accompagner la transformation profonde que connaissent les bibliothèques et leurs métiers. Un accompagnement d'autant plus nécessaire que 59% des lieux de lecture n'existent que par l'engagement des bénévoles.	
Action 1.4.1 Renforcer l'activité d'ingénierie de la Bibliothèque départementale	La Bibliothèque départementale doit repenser son organisation et ses services pour faire face à la transformation des missions et activités des bibliothèques. Les participants aux ateliers participatifs en février et mars 2024 ont émis le souhait que la BDA renforce son rôle d'ingénierie. Pour répondre à cette demande, la Bibliothèque départementale doit renforcer ses compétences en ingénierie et mieux définir le rôle et les attendus du bibliothécaire référent de secteur. Il s'agira également d'élaborer un projet de service adaptant l'organisation et l'organigramme de la BDA à ses nouvelles missions. Un plan de formation sera déployé pour permettre la montée en compétences des agents de la Bibliothèque départementale.
Action 1.4.2 Renforcer l'offre de formation à destination des partenaires du réseau départemental et des acteurs de la lecture publique	Afin de renforcer la professionnalisation et la qualification des salariés et bénévoles, assurances d'un service public de qualité, la Bibliothèque départementale fera évoluer son catalogue de formation pour répondre aux évolutions des bibliothèques. Les thématiques des formations, actuellement essentiellement centrées sur les collections et leur valorisation, s'élargira : accueil et élargissement des publics, grands enjeux du numérique, gestion et conduite de projets, ... Des nouvelles modalités d'organisation seront également déployées avec des formations délocalisées sur le territoire et des formations à

	distance. La Bibliothèque départementale renforcera ses guides en ligne. Un Vade-Mecum du bénévole sera créé pour informer les bénévoles de leurs droits mais aussi de leurs devoirs et rappeler l'importance de la formation. La Bibliothèque départementale s'attachera à renforcer ses liens avec les autres acteurs régionaux de la formation notamment la médiathèque départementale du Puy-de-Dôme, BiblioAuvergne, le CNFPT, l'agence Auvergne Rhône Alpes Livres et Lecture et Canopé.
1.4.3 Développer les liens entre les partenaires du réseau départemental	Conscient que la mise en réseau permet d'enrichir l'offre de services, la bibliothèque départementale favorisera les liens entre les partenaires du réseau départemental de la lecture. Elle proposera des temps de partages et d'échanges de bonnes pratiques. Des outils seront déployés pour permettre l'échange et le partage de savoirs et de matériel. Pour faciliter la mutualisation des compétences, une liste de personnes ressources et d'exemples inspirants à l'échelle départementale sera conçu. Sur le modèle des « ateliers des bibliothèques de demain », des journées professionnelles seront organisées et ouvertes à tous les acteurs de la lecture publique : bibliothécaires, bénévoles, élus, professeurs documentalistes, professionnels du social ou de la Petite Enfance... La bibliothèque départementale s'appuiera sur un groupe de travail associant bibliothécaires de la BDA et bibliothécaires des collectivités pour organiser ces temps de rencontres professionnelles.

Les actions à déployer dans le cadre de cet axe 1 sont en grande partie éligibles au CDL.

#### **Contrat Départemental de Lecture (CDL)**

Les contrats départementaux lecture permettent un co-financement Etat et Département pour un ensemble d'actions en faveur de la lecture publique portées par une Bibliothèque départementale : animation culturelle, formation des personnels et bénévoles du réseau, financement d'un coordinateur du contrat départemental lecture, mise en place du dispositif « Facile à Lire », soutien à la mutualisation de services au niveau intercommunal... Le montant maximal versé par l'Etat est de 60.000 €/an. Cette subvention ne peut venir compenser une baisse des dépenses du Département.

Ces contrats sont signés pour 3 ans et sont renouvelables jusqu'à deux fois. L'Etat a pour ambition de conclure un CDL par département.

## Axe stratégique 2

### Faire du numérique un levier favorisant l'accès de tous à la culture

Le numérique a aujourd'hui envahi tous les espaces de notre quotidien, ouvrant de nouvelles opportunités mais créant aussi de nouvelles fractures dans la société. Or l'état des lieux et les ateliers ont montré la nécessité de renforcer le déploiement du numérique en terme d'infrastructures et de médiation. Seules quelques bibliothèques proposent de la médiation numérique. La Bibliothèque départementale de l'Allier accompagnera professionnels et bénévoles à utiliser les outils numériques et à s'approprier les enjeux du numérique afin d'offrir de nouveaux services aux publics. Elle s'appuiera sur le dispositif BNR – Bibliothèque numérique de référence - pour déployer et mettre en œuvre son projet numérique au service du territoire.

#### Axe opérationnel 2.1

##### Outiller le réseau de lecture public et optimiser la visibilité de l'offre numérique du Département

Le premier niveau d'accompagnement au numérique se situe au niveau de l'infrastructure et de l'informatique documentaire. Le Département portera le développement d'une offre de services numériques à destination des bibliothèques et points lecture qui pourront s'appuyer dessus pour proposer de nouveaux services aux usagers.

<p>Action 2.1.1 Développer un Système Informatisé de Bibliothèques (SIGB) départemental</p>	<p>L'enjeu est de se doter d'un système informatisé de gestion de bibliothèques (SIGB) départemental performant pour mieux accompagner les bibliothèques du territoire et rendre plus visibles les collections des bibliothèques pour en faciliter l'accès.</p> <p>Le SIGB départemental offrira aux bibliothèques et points lectures un outil performant, permettant une gestion facilitée et fiable des collections. En mettant en commun le traitement documentaire et l'accès à Electre, les bibliothécaires et bénévoles de la Bibliothèque départementale et des collectivités seront allégés des contraintes de gestion de bases de données (import de notices, suivi des tickets, exportation des données...) et pourront ainsi se consacrer à des actions de médiation et d'animation.</p> <p>Le catalogue en ligne qui est proposé avec ce SIGB départemental permettra de donner une meilleure visibilité de la richesse des bibliothèques bourbonnaises et d'améliorer le service en ligne rendu aux usagers. Une recherche fédérée permettra un accès simplifié aux ressources de la médiathèque digitale.</p> <p>Bibliothécaires, bénévoles et usagers bénéficieront ainsi chacun à leur niveau de ce catalogue départemental.</p> <p>Pour construire ce nouvel outil, la bibliothèque départementale de l'Allier s'appuiera sur son nouvel SIGB Orphée. Les bibliothèques et points lecture souhaitant bénéficier de cet outil départemental devront s'engager à suivre régulièrement les formations numériques de la bibliothèque départementale, à respecter les règles de catalogage qui auront été définies par la Bibliothèque départementale et à désigner un référent numérique.</p> <p>Ce service sera proposé aux communes sous la forme d'un abonnement annuel établi selon un barème lié au nombre d'habitants. Les communes devront inscrire leur souhait de bénéficier de ce SIGB</p>
---	---



	départemental dans un projet plus global de nouveaux services et /ou nouvelles animations.
2.1.2 Rendre plus visible l'offre numérique de la Bibliothèque départementale	<p>Depuis 2019, la Médiathèque digitale de l'Allier est à disposition de l'ensemble des lecteurs inscrits dans une bibliothèque du département. Cette médiathèque digitale constitue un outil pour faire entrer une offre culturelle de qualité chez chaque Bourbonnais. Malheureusement, elle demeure largement méconnue du grand public et également de nos partenaires. Dans les bibliothèques et points lecture du département, les bénévoles ne sont pas toujours en mesure d'assurer la promotion et la médiation de cet outil.</p> <p>La BDA doit faire connaître cet outil et pour cela déployer, en s'appuyant notamment sur la direction de la communication, une stratégie de communication et de médiation en direction tant de ses partenaires que du grand public.</p> <p>Des formations sur les contenu et l'utilisation de la médiathèque digitale seront proposées régulièrement pour les partenaires du réseau départemental.</p> <p>Une fois formés, les partenaires pourront inscrire directement les lecteurs qui le souhaitent à la médiathèque digitale et ainsi les guider dans leurs premiers pas sur la plateforme.</p> <p>Un « club départemental du numérique » sera créé pour échanger sur les services et projets de la Bibliothèque départementale, échanger sur les besoins, partager les expériences. Piloté par la Bibliothèque départementale, ce club réunira bénévoles et professionnels volontaires.</p>
2.1.3 Faire connaître l'offre d'aide au numérique à l'échelle départementale	<p>De nombreux acteurs proposent un accompagnement au numérique : Maison France Service, Conseillers numérique, FabLab, tiers lieux, associations... En collaboration avec la mission accessibilité des services aux publics, la Bibliothèque départementale recensera l'ensemble des acteurs et des offres de médiation et de services numériques disponible sur le territoire de l'Allier. Ce recensement servira à réaliser un annuaire amené à circuler auprès non seulement des bibliothèques et points lecture mais également des usagers. Il permettra d'orienter les publics vers le bon interlocuteur.</p>

<b>Axe opérationnel 2.2</b>	
<b>Développer des ressources et services numériques pour tous</b>	
Pour un numérique inclusif, le Département déploiera une offre numérique adaptée aux publics relevant de sa compétence et notamment aux collégiens et aux personnes en situation de handicap.	
Action 2.2.1 Développer une offre de ressources en ligne pour les collégiens	<p>La médiathèque digitale n'est proposée actuellement qu'en version pour les adultes.</p> <p>Au regard de la richesse de la médiathèque digitale en ressources culturelles et éducatives : livres, presses, jeux éducatifs, auto-formations, films, web-radio..., la Bibliothèque départementale développera une interface spécifique pour les collégiens. Elle souhaite ainsi leur permettre d'explorer, de faire preuve de curiosité dans un cadre sécurisé donnant sur des ressources de qualité. Cette offre spécifique évoluera dans le temps, en lien avec les programmes des collégiens et les besoins des enseignants. Elle pourra s'enrichir des contenus numériques développés par les collégiens eux-mêmes dans le</p>

	<p>cadre de projet d'Education aux Médias et à l'information (web-radio, documentaires...).</p> <p>Les enseignants et professeurs documentalistes seront les relais de cette offre auprès des collégiens du département. A chaque nouvelle rentrée scolaire, une présentation de cette plateforme leur sera proposée par la Bibliothèque départementale en format visio. Des kits de communication seront développés pour les collégiens et leurs familles et remis régulièrement aux collèges pour distribution.</p> <p>Le déploiement de cette plateforme des collégiens se fera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Année N : les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup></li> <li>- Année N+1 : les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup></li> </ul>
<p>Action 2.2.2 Développer des ressources pour les publics en situation de handicap</p>	<p>Le Département est l'acteur majeur des solidarités et de l'autonomie. Dans ce cadre, la Bibliothèque départementale sera attentive à développer une offre et des services pour permettre l'accès de tous à une offre culturelle, quel que soit le handicap dont il est porteur.</p> <p>Elle s'attachera à l'accessibilité de ses ressources en ligne et mènera auprès de ses agents mais aussi des bibliothécaires et bénévoles une action de sensibilisation et de formation aux ressources adaptées ainsi qu'aux principes et bonnes pratiques pour une écriture web accessible et inclusive.</p> <p>Afin de garantir aux porteurs de handicap l'accès au livre de leur choix, la Bibliothèque départementale de l'Allier nouera un partenariat avec l'association Valentin Haüy et demandera à être inscrite sur la liste des organismes bénéficiant de l'exception au droit d'auteur pour la communication de documents adaptés au bénéfice des personnes handicapées.</p> <p>Enfin, la Bibliothèque départementale développera des ressources spécifiques pour les personnes en situation de handicap : livres audio, livres FALC, lecteurs victor (Daisy)...</p>

<p><b>Axe opérationnel 2.3</b> <b>Développer des formations, des outils et des animations sur les grands enjeux du numérique</b></p>	
<p>Les usages et les compétences numériques étant pour l'heure trop peu développés dans les bibliothèques et points lecture du territoire, la Bibliothèque départementale de l'Allier développera formations et outils d'animation pour permettre le déploiement d'actions de médiation numérique</p>	
<p>Action 2.3.1 Renforcer les compétences numériques du réseau départemental</p>	<p>La Bibliothèque départementale utilisera le levier de la formation pour d'accompagner la montée en compétences des bibliothécaires et bénévoles sur outils numériques mais aussi sur les questions de médiation et d'inclusion numérique. Une offre spécifique de formation sur le numérique sera déployée : informatique documentaire, médiation numérique, Education aux Médias et à l'Information, Petite Enfance et numérique. La Bibliothèque départementale s'appuiera sur les conseillers numériques du département pour déployer cette offre de formation au plus près des territoires.</p> <p>La Bibliothèque départementale développera également des guides et tutoriels en ligne pour les professionnels et bénévoles du réseau départemental de lecture public.</p>
<p>2.3.2</p>	<p>Peu de communes disposent de moyens pour acquérir les outils nécessaires à des animations et actions de médiation numérique. La Bibliothèque départementale développera un fonds d'outils de</p>

Accompagner le déploiement d'animations numériques	<p>médiation numérique : expositions virtuelles, malles jeux vidéos, malle bidouille, malle vinyle, tablettes, liseuses...</p> <p>En parallèle à ces outils, la Bibliothèque départementale développera des formations, des guides et des tutoriels permettant de mettre en place des actions à l'aide de ces outils de médiation numérique. Il s'agit pour elle de fournir aux bibliothèques et bénévoles des kits d'animations clefs en main.</p>
2.3.3 Faire vivre le numérique en bibliothèque	<p>La Bibliothèque départementale de l'Allier intégrera le numérique dans son programme d'action culturelle. Des conférences et actions de médiations seront directement organisées par la BDA et déployée sur tout le territoire.</p> <p>Une attention particulière sera portée à la projection des ressources audiovisuelles de la médiathèque digitale. Le cinéma est en effet un loisir culturel prisé de la population. 63% des français sont allés au moins une fois dans une salle de cinéma en 2018. Toutefois, les Bourbonnais sont fortement discriminés avec seulement 8 cinémas dans le département (contre 51 pour le Rhône), la plus faible offre au niveau de la Région Auvergne Rhône Alpes (<i>Atlas Culture des Territoires</i>). La Bibliothèque départementale renforcera son action pour faire entrer le cinéma à la bibliothèque et ainsi l'amener au plus près de tous les Bourbonnais. Cette politique d'action culturelle numérique et cinématographique permettra de toucher de nouveaux publics et de les attirer en bibliothèque.</p>

Les actions de ce projet numérique du Département feront l'objet d'une candidature au programme Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) auprès du Ministère de la Culture.

**Bibliothèque numérique de référence**

Le programme Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) du Ministère de la Culture a pour objectif d'aider les collectivités à acquérir des programmes numériques innovants, permettant à la fois de moderniser les bibliothèques et de développer la lecture en touchant un public plus large. L'obtention du label BNR permettra la mise en œuvre des actions du projet numérique par un engagement financier croisé du Département et de l'Etat. Les projets BNR bénéficient en effet d'un accompagnement pluriannuel de l'Etat à un taux à hauteur de 50 à 60% des dépenses d'investissements mais aussi de certaines dépenses de fonctionnement, notamment liées à la formation, via le concours particulier des bibliothèques au sein de la DGD.

### Axe stratégique 3

## Encourager le goût de la lecture dès le plus jeune âge et tout au long de l'enfance

L'édition 2023 de la Journée défense et citoyenneté a révélé que 11,8% des jeunes Bourbonnais sont en difficultés avec la lecture (la moyenne métropolitaine est de 10,5%). Encourager le goût de la lecture dès le plus jeune âge et tout au long de l'enfance est un moyen de prévenir cet illettrisme.

### Axe opérationnel 3.1

#### Favoriser l'éveil culturel et accompagner bibliothèques et points lecture à déployer une offre de médiation à destination des tous petits

Les 0-3 ans font partie des publics relevant de la compétence du Département. À cet âge où les tout-petits découvrent le monde, leur permettre de se familiariser avec les livres participe à leur éveil et au développement de leur goût de la lecture.

<p>Action 3.1.1 Développer le Prix des Petits Lecteurs de l'Allier</p>	<p>La Bibliothèque départementale s'appuiera sur les bibliothèques et points lecture pour déployer le Prix des Petits Lecteurs de l'Allier et encourager ainsi les partenariats bibliothèques/Lieux d'accueil Petite Enfance.</p> <p>Les objectifs du Prix des Petits Lecteurs de l'Allier sont de faire découvrir des albums jeunesse de qualité aux assistants maternels et aux familles, de promouvoir la lecture aux tout-petits dans leurs activités quotidiennes et d'encourager les interactions entre parents et enfants. L'annonce du lauréat du prix s'accompagne de la programmation de spectacles dans les bibliothèques et points lectures relais de l'opération. Deux sélections de 4 albums sont proposées : l'une pour les 6-18 mois, l'autre pour les 18 mois-3 ans. Sur les aides consacrées à l'acquisitions mise en place, un appel à projet spécial PPLA sera mis en place pour aider les bibliothèques et points lecture à acheter cette sélection.</p>
<p>3.1.2 Offrir un livre de naissance pour sensibiliser les parents aux bienfaits de la lecture pour les bébés</p>	<p>Cette action sera menée conjointement par la Bibliothèque départementale, le Musée de l'illustration Jeunesse et la Direction de l'enfance. Il s'agira de s'appuyer sur les collections du MIJ pour éditer un album à destination des tout-petits afin de l'offrir à chaque nouveau-né de l'Allier. Cet album sera remis aux parents accompagné d'un « carnet de santé culturel » offrant une invitation à des actions de médiation au MIJ et en bibliothèques. Pour mettre en place ces ateliers de médiation à destination des parents autour de la lecture aux tout-petits, la Bibliothèque départementale constituera un réseau de bibliothèques et points lecture partenaires de l'opération.</p> <p>La publication du livre sera accompagnée de la réalisation d'un matériel d'animation permettant sa médiation. La Bibliothèque départementale proposera ce matériel d'animation aux bibliothèques et points lectures relais de l'opération. En amont, des formations spécifiques seront proposées aux bibliothécaires pour leur permettre d'accompagner les parents dans la lecture.</p> <p>En partenariat avec la Direction de l'enfance, des temps de lecture et de rencontres entre parents, bibliothécaires et professionnels de la Petite Enfance seront programmés en PMI.</p>

	Le livre choisi sera distribué sur deux années. Son impression sera financée par la direction de l'enfance tandis que le MIJ et la Bibliothèque départementale prendront à leur charge les actions de médiation.
3.1.3 Construire une action culturelle avec les acteurs sociaux du département	Pour éviter que les enfants des parents fragiles socialement ne souffrent d'un éloignement de la lecture et de la culture, la Bibliothèque départementale continuera, dans le cadre du dispositif Premières Pages, à proposer une action culturelle en lien avec l'univers du livre et de la lecture pour les enfants et familles des MSD.
3.1.4 Proposer un espace de lecture itinérant pour les tous petits	Afin de permettre le partage d'un moment de lecture entre parents et enfants, la Bibliothèque départementale développera un espace de lecture pour les tout-petits accueillant, confortable et protecteur. Aménageable dans une bibliothèque, cet espace pourra être déployé également hors bibliothèque, là où le tout-petit et son accompagnant peuvent se rendre : dans les Maisons Département Solidarité, dans des espaces d'accueil du jeune enfant... Les structures souhaitant bénéficier du prêt de cet espace devront proposer des actions de médiation et des animations à destination des tout-petits et de leurs parents.

Les actions déclinées en faveur des 0-3 ans bénéficient de l'appui de l'Etat à travers le dispositif « Premières Pages ».

**Premières Pages**

Les actions à destination des 0-3 ans seront déployées dans le cadre du dispositif Premières Pages du Ministère de la Culture. Ce dispositif a pour objectif de sensibiliser les enfants à la lecture dès leur première année et réduire les inégalités en matière d'accès au livre et à la culture de l'écrit. Les projets Premières Pages bénéficient d'un accompagnement par l'Etat à hauteur de 50%, dans une limite actuelle de 15.000 € par territoire.

<b>Axe opérationnel 3.2</b>	
<b>Accompagner les bibliothèques et points lecture à déployer une offre en direction de la jeunesse</b>	
Dans la continuité de son action à destination des 0-3 ans, la Bibliothèque départementale accompagnera le réseau départemental à déployer collections et services vers les enfants et adolescents. L'objectif est de maintenir le lien entre l'enfant et la lecture tout au long de son parcours scolaire.	
Action 3.2.1 Développer et encourager les offres à destination des enfants	La Bibliothèque départementale accompagnera les bibliothèques et les points lecture vers les enfants et publics scolaires. Elle mettra à disposition des fonds jeunesse que les bibliothèques et points lecture pourront à leur tour mettre à disposition des écoles. La Bibliothèque départementale encouragera ainsi les liens entre lecture publique et écoles. Les écoles pourront également bénéficier, via leur bibliothèque ou point lecture de proximité, du prêt d'outils d'animation. Dans le cadre d'un projet autour de la lecture et en l'absence d'une bibliothèque ou d'un point lecture de proximité, la Bibliothèque départementale pourra mettre à disposition de l'école les moyens de mener ce projet.

	<p>L'office jeunesse sera poursuivi pour développer les liens entre les bibliothécaires jeunesse du département.</p> <p>Des places aux formations et journées professionnelles organisées par la Bibliothèque départementale et consacrées à la jeunesse seront ouvertes aux professeurs des écoles.</p>
<p>Action 3.2.2</p> <p>Accompagner le réseau de lecture publique vers les adolescents</p>	<p>L'adolescence est un âge charnière, où la lecture se retrouve en concurrence face à d'autres activités. L'habitude de fréquenter un lieu culturel, et notamment les bibliothèques, peut alors se perdre, alors même que les adolescents sont présents sur la scène « culturelle » au sens large (cinéma, magazines, musique, photos, jeux vidéo...). Les acteurs culturels, dont les bibliothèques, doivent donc trouver les voies d'une transmission nouvelle qui tiennent compte des pratiques des adolescents, afin de leur permettre de se « réaffilier »<sup>11</sup>.</p> <p>La Bibliothèque départementale renforcera ses collections à destination des publics adolescents et jeunes adultes. Elle développera des kits d'animation et d'actions culturelles pour ces publics. Avec la mise à disposition de ces moyens et de ses conseils, elle incitera les bibliothèques et points lecture à proposer des services pour les publics adolescents et jeunes adultes.</p> <p>La Bibliothèque départementale renforcera également ses liens avec les professeurs documentalistes des collèges du département. Elle ouvrira aux professeurs documentalistes la possibilité d'emprunter des collections, du matériel d'animation ou des expositions.</p> <p>Un groupe de travail sera constitué associant bibliothécaires, bénévoles et professeurs documentalistes pour développer ensemble des actions vers ces publics.</p>
<p>3.2.3</p> <p>Faire entrer les adolescents dans le fonctionnement de la bibliothèque départementale</p>	<p>La Bibliothèque départementale impliquera le Conseil départemental des Jeunes dans son fonctionnement pour les sensibiliser à la lecture et en faire des ambassadeurs de la lecture et de l'offre du Département, notamment la médiathèque digitale des collégiens.</p> <p>Les jeunes du Conseil départemental seront invités à faire part de leurs coups de cœur et conseils lecture qui seront mis en ligne sur le catalogue de la Bibliothèque départementale. Une journée de rencontre sera organisée à la BDA avec des actions autour de la lecture et de l'écriture.</p> <p>Les jeunes du Conseil départemental pourront également suggérer des acquisitions. Si ces suggestions sont conformes à sa politique documentaire, la Bibliothèque départementale en fera l'acquisition.</p> <p>Un logo sera imaginé avec l'aide de la direction de la communication pour valoriser les documents acquis ou conseillés par les jeunes du CDJ.</p>

### **Axe opérationnel 3.3**

#### **Agir pour la réussite des enfants confiés au Département et des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale du Département**

Les enfants bénéficiant de l'aide sociale rencontrent de nombreux freins (matériels, socioculturels et psychologiques) dans leurs accès à la culture. Or la culture et ses pratiques représentent un moteur pour avancer dans la vie pour des enfants et des jeunes que leur statut expose à la

<sup>11</sup>Dahan, Chantal. « Les adolescents et la culture », *Cahiers de l'action*, vol. 38, no. 1, 2013, pp. 9-20.

marginalisation. La maîtrise de la lecture est un prérequis indispensable pour la réussite éducative de ces enfants et jeunes. La Bibliothèque départementale agira pour leur garantir l'accès à la lecture et la culture.	
<p>Action 3.3.1</p> <p>Mettre en œuvre une politique d'accessibilité à la culture et la lecture en faveur des enfants confiés.</p>	<p>Facteur de réussite éducative, la culture amène également le partage d'émotions et de vécu, le développement de liens entre individus. La Bibliothèque départementale, en lien avec la Direction de l'enfance, mettra en œuvre une offre culturelle pour les enfants confiés au Département.</p> <p>Cette offre prendra notamment la forme d'une journée culturelle réunissant tous les enfants confiés. Cette journée permettra à ces enfants de se rencontrer et d'échanger autour de spectacles et animation autour du livre et de la culture. Sur un mode ludique, cette journée a pour objectif de retisser le lien de la transmission avec ces publics.</p> <p>Pour lever tout frein matériel, la Bibliothèque départementale offrira également l'inscription annuelle à la bibliothèque de proximité du lieu de placement de l'enfant.</p>
<p>3.3.2</p> <p>Développer les liens avec les acteurs départementaux de l'enfance</p>	<p>La Bibliothèque départementale développera de nouveaux partenariats avec des acteurs de l'enfance. Une transversalité sera établie avec la Direction de l'Enfance, les MSD, les services de Protection Maternelle Infantile pour des actions communes autour de la lecture et de la culture.</p> <p>La Bibliothèque départementale ouvrira aux acteurs départementaux de l'enfance ses collections et ses formations. Elle développera des coins lecture en PMI et MSD.</p>

<p><b>Axe opérationnel 3.4</b></p> <p><b>Accompagner les professionnels de la lecture vers l'enfance et les professionnels de l'enfance vers la lecture</b></p>	
<p>Pour capter les publics jeunes, la transversalité est nécessaire entre les bibliothèques et les acteurs du champ culturel, éducatif et social. Consciente de l'importance du travail en transversalité, la Bibliothèque départementale favorisera les liens entre les différents acteurs de l'enfance pour constituer un « réseau départemental » de la lecture jeunesse.</p>	
<p>Action 3.4.1</p> <p>Accompagner et former les équipes des bibliothèques et points lecture</p>	<p>La Bibliothèque départementale proposera une offre de formation sur les publics jeunes et la lecture jeunesse pour les bibliothécaires et bénévoles. Elle conseillera les bibliothécaires et bénévoles à la conception de fonds et d'actions à destination des publics jeunes. Elle proposera tous les deux ans, dans le cadre du dispositif Premières Pages, une journée professionnelle autour des enjeux de la lecture chez les tout-petits. L'office jeunesse sera poursuivi pour développer les liens entre les bibliothécaires jeunesse du département et favoriser les échanges de pratiques et de compétences.</p> <p>En plus de cet accompagnement, la Bibliothèque départementale renforcera son matériel d'animation et développera des fiches animations pour faciliter le déploiement en bibliothèques d'actions pour les publics jeunes.</p>
<p>3.4.2</p> <p>Renforcer sur le Département les liens</p>	<p>La Bibliothèque départementale développera de nouveaux partenariats avec des acteurs de l'enfance pour les inviter à s'emparer des enjeux de lecture. Les collections et services de la Bibliothèque départementale seront proposées aux acteurs de l'enfance (PMI, MSD,</p>

entre acteurs de la lecture et acteurs de l'Enfance	<p>Professeurs documentalistes, RPE) agissant sur le département. Des réunions régulières seront organisées avec la Direction de l'enfance et les MSD pour mieux coordonner l'action départementale autour de la lecture chez les enfants et les adolescents.</p> <p>La Bibliothèque départementale incitera au rapprochement entre les bibliothèques et points lecture de son réseau et les partenaires éducatifs et sociaux de leurs territoires : action culturelle commune, Prix des Petits Lecteurs de l'Allier...</p>
---	---



## Calendrier, suivi et évaluation

Le schéma départemental de la lecture publique sera présenté aux collectivités du département et à l'ensemble des acteurs de la lecture publique au cours de l'automne 2024. Ses actions seront déployées de 2024 à 2028 (voir annexe 3).

La Bibliothèque départementale de l'Allier en assurera la coordination et la mise en œuvre.

Par délégation de l'Assemblée délibérante, les projets et actions déployées dans le cadre du schéma (classification, nouvelles conventions, candidature au projet BNR, Contrat Départemental de lecture...) seront soumis pour approbation en Commission permanente au second semestre 2024 et chaque fois que le comité de pilotage le jugera nécessaire.

Le comité de pilotage, présidé par la Vice-Présidente chargée de la culture et du patrimoine, incluant la conseillère Déléguée à l'enfance et à la famille, le Directeur Général Vitalité du Bourbonnais et le Directeur de la Culture et du Patrimoine ainsi que le Conseiller Livre et Lecture de la DRAC, suivra la mise en œuvre de ce schéma. Le comité de pilotage se réunira de manière annuelle pour faire le bilan des actions réalisées en cours d'année et valider les actions à poursuivre ou à mettre en œuvre pour l'exercice suivant. Lors de cette réunion annuelle, la Bibliothèque départementale réalisera une évaluation du schéma, sur la base des indicateurs associés à chacun des axes et des actions (voir annexe 4).

Chaque année, un état des lieux du schéma sera présenté aux partenaires du réseau départemental de la lecture publique. Cette communication permettra de valoriser les actions du Département et d'engager la Bibliothèque départementale de l'Allier dans une relation de transparence avec ses partenaires.



## Annexe 2 : Compte rendus des « Ateliers des bibliothèques de demain »

### Compte rendu des Ateliers des bibliothèques de demain du 6 février 2024

Le cadre : La maison de Pays de Lurcy Lévis et sa médiathèque intercommunautaire

19 participants : des bénévoles, des bibliothécaires professionnels, des bénévoles-élus... qui se sont prêtés au jeu des ateliers

#### Votre bibliothèque idéale (petite sélection)

Elle rime avec	On ferait...	Avec une baquette magique on ferait apparaître...	Avec des supers-pouvoirs, on ferait
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Local adapté, attrayant et accessible</li> <li>• Belle ambiance, Bien être, relaxation, Convivialité</li> <li>• Lien social, Intergénération : jeunesse, personnes âgées</li> <li>• Ecologie : bibliodiversité, recycacle, éco-conception</li> <li>• Ouverture adaptée</li> <li>• Lecture plaisir</li> <li>• Ouverture sur le monde, la société, l'environnement</li> <li>• Cultures populaires</li> <li>• Lurcy</li> <li>• Transmission</li> <li>• Lieu d'échange, espace de rencontre</li> <li>• Joie, Humour</li> <li>• Espaces modulables</li> <li>• Diversité</li> <li>• Humain</li> <li>• Rencontre</li> <li>• Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des ateliers : dessin, calligraphie, ...</li> <li>• Venir des intervenants professionnels, des auteurs...</li> <li>• Une programmation culturelle variée</li> <li>• se déplacer les lecteurs ailleurs</li> <li>• Un espace jeux : connectés et déconnectés</li> <li>• écouter de la musique, éveil musical</li> <li>• Amener les livres chez les lecteurs</li> <li>• Un espace bébé avec hamacs</li> <li>• Transmission des savoirs</li> <li>• Participer les lecteurs</li> <li>• des aides aux devoirs</li> <li>• financer les déplacements des scolaires</li> <li>• temps d'accueil spécifiques pour les publics spécifiques</li> <li>• Donner goût de la lecture</li> <li>• Rencontres, débats, animations, spectacle vivant</li> <li>• Vivre la démocratie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle adaptée aux loisirs créatifs</li> <li>• Des livres en quantité, à la place des portables</li> <li>• Espace numérique</li> <li>• Un coin lecture pour les enfants</li> <li>• Des sièges confortables, des tapis, des coussins....</li> <li>• Un budget illimité</li> <li>• des bibliothécaires et des bénévoles (disponibles, formés et qui aiment la lecture)</li> <li>• Des professionnels</li> <li>• un espace convivial (café, thé)....</li> <li>• Des Lectures de contes</li> <li>• Des concerts, des conférences chantées et des lectures musicales</li> <li>• Un jardin de lecture et des fleurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aimer la lecture à tous les enfants sur des livres imprimés</li> <li>• La gratuité pour les usagers, partout</li> <li>• faire venir des auteurs connus</li> <li>• Traduire toutes les langues</li> <li>• Des drones pour porter les livres</li> <li>• Décloisonner les services départementaux</li> <li>• Pousser les murs</li> <li>• Venir un bus de lecteurs</li> <li>• On trouverait facilement les livres</li> <li>• Informatiser toutes les bibliothèques</li> <li>• Des nouveautés à disposition</li> <li>• Aller à la rencontre des lecteurs partout où ils sont</li> <li>• Du matériel pour les mal-voyants</li> <li>• Un véhicule à disposition</li> <li>• Aller chercher les lecteurs chez eux</li> </ul>

## Comment accompagner et renforcer les bibliothèques et points lecture ?

<b>Les Enjeux</b>	<b>Les difficultés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La communication : mieux faire circuler l'information entre membres du réseau, mieux faire connaître l'offre culturelle existante sur le département</li> <li>- La mutualisation : partager les compétences et les moyens</li> <li>- L'accompagnement des bénévoles</li> <li>- Clarifier le rôle et les attendus de chacun : bibliothèques, points lecture mais aussi Bibliothèque départementale</li> <li>- L'action culturelle et le soutien au développement des animations</li> <li>- L'accessibilité à tous les publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque de temps et de budget</li> <li>- Savoir quoi choisir et conseiller en lecture</li> <li>- La mobilité des bénévoles qui rencontrent des difficultés pour le remboursement de leurs frais</li> <li>- Un questionnaire national fastidieux pour la collecte des statistiques</li> <li>- Des motivations très différentes entre les bénévoles</li> <li>- Manque de soutien financier de la Bibliothèque départementale</li> </ul>
<b>Propositions d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler la mutualisation pour mieux partager et faire circuler les actions. Ex. Réaliser un listing des actions proposées autant par la Bibliothèque départementale que par les bibliothèques pour établir une liste de personnes ressources sur telle ou telle animation. Autre ex. : la mutualisation du matériel ou du mobilier à l'occasion d'une rénovation &gt; Rôle de relais de la Bibliothèque départementale</li> <li>- Développer le réseautage : journée annuelle de rencontre des bibliothèques, temps collectifs...</li> <li>- Aide aux projets par la Bibliothèque départementale : soutien financier et accompagnement au montage de dossiers auprès de la DRAC</li> <li>- Mieux valoriser les coups de cœur et autre aide aux choix de lecture sur le site de la bibliothèque départementale</li> <li>- Développer des formations plus « fun », des formations en intra, des formations hybrides.</li> <li>- Proposer des visites d'autres bibliothèques dans le cadre de la formation de base</li> <li>- Développer les partenariats (Archives départementales, UDAAR)</li> <li>- Développer des outils pour aider au suivi de l'activité (et faciliter la réponse à l'enquête annuelle)</li> <li>- Conserver et formaliser la navette</li> </ul>	

## Comment faire du numérique un moyen d'accès de tous à la culture ?

Les Enjeux	Les difficultés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les rôles de chacun : Bibliothèque départementale, Agglo, Conseillers numérique, FabLab...</li> <li>- L'Education aux média : ne pas diaboliser, allier prévention et ludique</li> <li>- Simplifier l'accès à l'offre numérique</li> <li>- Les jeux vidéos : quelle place en bibliothèque ?</li> <li>- Accès à une offre culturelle non accessible dans l'Allier (ex. réalité virtuelle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une médiathèque digitale peu connue</li> <li>- Manque de temps et de moyens pour accompagner le public</li> <li>- Les difficultés à maîtriser certains outils (liseuses)</li> <li>- La méconnaissance de l'offre existante</li> <li>- Le manque de compétences numérique dans de petites bibliothèques</li> <li>- Pas de services spécifiques pour les personnes en situation de handicap</li> </ul>
<b>Propositions d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure concertation entre Agglo et Département</li> <li>- Formation et accompagnement : développer un accompagnement sur place pour s'adapter à la situation des personnes concernées</li> <li>- Proposer des animations numériques clés en main</li> <li>- Mieux informer/communiquer : une lettre d'information mensuelle ou trimestrielle</li> <li>- Lancer un groupe de travail sur le jeu vidéo en bibliothèque associant bibliothèque départementale et bibliothèques intéressées</li> <li>- Etablir des liens avec les FabLab</li> </ul>	

## Comment encourager et partager le goût de la lecture dès le plus jeune âge ?

Les Enjeux	Les difficultés
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les parents, les grands-parents : intergénérationnel</li> <li>- Désacraliser le livre</li> <li>- L'importance de la médiation et de l'apprentissage par le jeu</li> <li>- Des coins lecture attrayant en école maternelle</li> <li>- Le partenariat avec les enseignants, les assistantes maternelles, ...</li> <li>- La lecture de la presse par les jeunes</li> <li>- La lecture à haute voix : facteur de confiance en soi</li> <li>- L'apprentissage des langues étrangères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire comprendre aux parents l'importance de la lecture</li> <li>- Difficiles de toucher les familles éloignées du livre</li> <li>- La continuité des activités entre cadre scolaire et cadre périscolaire</li> <li>- Le turn over des équipes enseignantes</li> <li>- des partenariats indispensables</li> </ul>
<b>Propositions d'actions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des ateliers à destination des parents</li> <li>- Renforcer les liens avec les RPE, crèches, enseignants, MAM, centres sociaux ... Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de temps de lecture silencieuse en classe</li> <li>- Partenariats avec la CAF</li> <li>- Intervenir en PMI</li> <li>- Développer le « Prix des Petits lecteurs »</li> <li>- Intégrer les jeunes aux choix des livres</li> <li>- Mettre en place des ateliers et formations sur l'animation, la lecture à haute voix</li> <li>- Développer des temps d'échanges entre commune, petite enfance, bibliothèque</li> <li>- Du mobilier à hauteur d'enfant</li> <li>- Développer l'éveil musical</li> </ul>	

## Compte rendu des Ateliers des bibliothèques de demain du 15 février 2024

Le cadre : le centre culturel de La Pléiade à Commeny

34 participants : des bénévoles, des bibliothécaires professionnels, des élus, des professionnelles de l'enfance... qui se sont prêtés au jeu des ateliers

### Votre bibliothèque idéale

Dans votre bibliothèque idéale.... (petite sélection)

Elle rime avec	Avec une baquette magique on ferait apparaître...	Avec des supers-pouvoirs, on ferait ...
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un lieu accueillant, accessible, visible</li> <li>• Gratuité</li> <li>• Plaisir et temps conviviaux</li> <li>• Animations, rencontres, échanges, expositions... pour amener la culture dans les villages ruraux</li> <li>• Activités manuelles (bricolage, jardinage)</li> <li>• Des publics variés, qui aiment venir et participent au fonctionnement de la bibliothèque</li> <li>• Des ateliers lecture avec adultes et enfants</li> <li>• Un lieu et du mobilier adapté, design</li> <li>• Des activités estivales en extérieur</li> <li>• Mutualisation</li> <li>• Association</li> <li>• Ludique</li> <li>• Une variété de supports : écrits, audios, numériques...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des espaces suffisants et adaptés</li> <li>• Des fauteuils, des poufs</li> <li>• Un gros budget</li> <li>• Une équipe professionnelle et motivée</li> <li>• Des salles d'animations modulables</li> <li>• De la signalétique et de la communication multi-forme sur tous les canaux</li> <li>• Une grainothèque et un jardin</li> <li>• Un bar, une machine à café</li> <li>• Des services d'aide à la personne (portage à domicile)</li> <li>• Des formations plus proches de chez nous</li> <li>• Un lieu ouvert qui respire</li> <li>• Planter des livres, de la lecture dans d'autres projets municipaux/interco : Fab-Lab, Tiers Lieux, Micro-folie...</li> <li>• Des parents motivés</li> <li>• Plus de lecteurs</li> <li>• Des conteurs gratuits</li> <li>• Un médiateur ado</li> <li>• Un meilleur logiciel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gratuité</li> <li>• Un bâtiment et des collections accessibles</li> <li>• Proposer de la restauration dans des espaces dédiés</li> <li>• De l'intergénérationnel</li> <li>• En sorte que tout le monde connaisse la bibliothèque</li> <li>• Aimer la lecture dès le plus jeune âge</li> <li>• Des bibliothèques-café (ou salons de thé)</li> <li>• Venir les classes</li> <li>• Des animations fédérant les générations</li> <li>• Une grande offre de services</li> <li>• Une bibliothèque lumineuse et évolutive</li> </ul>



## Comment accompagner et renforcer les bibliothèques et points lecture ?

<b>Les difficultés</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque de temps, de personnel, de financement, de locaux adaptés</li><li>- Manque de connaissances sur les modalités de financement</li><li>- Difficulté pour les professionnels de se libérer pour les formations</li><li>- Ne pas oublier les petits points lecture</li><li>- Manque parfois de volonté politique</li><li>- Manque pour les petites structures de livres lus et gros caractères</li><li>- L'accessibilité à la lecture pour les petites communes, suite à l'arrêt des bibliobus</li><li>- Limites pour créer des liens entre structures voisines</li></ul>
<b>Propositions d'actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des navettes et des rotations plus fréquentes, notamment pour le matériel d'animation</li><li>- Accompagnement au montage de dossiers de subventions</li><li>- Des formations variées sur les publics, l'accueil, le montage de partenariats, la petite enfance, la musique (éveil musical), langue des signes, FLE, Accueil en bibliothèque de publics FLE, publics empêchés, l'aménagement des structures</li><li>- Former les élus</li><li>- Reconduire le festival de contes</li><li>- Développer des bibliothèques relais avec un accompagnement financier (salariés)</li><li>- Plus de collaboration avec les autres collègues</li><li>- Newsletter de la Bibliothèque départementale avec une rubrique "Petite annonce" permettant de se relayer les infos des autres bibliothèques</li><li>- Développer les liens entre les bibliothèques et aider à mutualiser les compétences</li><li>- Aider les communes à démarrer et à s'équiper</li><li>- Augmenter l'offre en gros caractères, les supports d'animation (raconte-tapis)</li><li>- Amener les livres et leurs médiations dans les petites communes (mediabus)</li></ul>

## Comment faire du numérique un moyen d'accès de tous à la culture ?

<b>Les difficultés</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque de moyens financiers et de matériels dans les bibliothèques pour envisager le numérique</li><li>- Pas d'outils informatiques dans les bibliothèques rurales</li><li>- Pas beaucoup de retours des usagers sur la médiathèque digitale</li><li>- Manque de communication sur le contenu de la médiathèque digitale et de compréhension de ce qu'elle propose</li><li>- Animations sur les tablettes : refus des parents qui s'opposent au maniement de cet outil en médiathèque. Le numérique n'est pas recherché par les familles</li><li>- Le Mot "numérique" fait peur</li><li>- Supports et animations à proposer pour les usagers</li><li>- Formations manquantes</li><li>- Peu de connaissance sur le droit à l'image</li><li>- Bénévoles âgés peu à l'aise avec les outils informatiques et numériques</li></ul>
<b>Propositions d'actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Aide à la réinformatisation, aide à l'achat d'ordinateurs et de matériel</li><li>- Rendre visible les catalogues des bibliothèques</li><li>- Formation sur l'éducation aux médias (pour adultes et enfants)</li><li>- Sensibilisation à la parentalité numérique</li><li>- Formations sur les outils numériques, sur les réseaux sociaux, sur les smartphones, Chat GPT, sur le hameçonnage / phishing, les fraudes sur internet, la législation sur la consultation internet en bibliothèque, la mise en place de proxys</li><li>- Développer des kits d'animation numérique (micro-folie, jeux vidéo ...) et des expos numériques</li><li>- Communication de la BDA à relayer aux bibliothèques pour diffusion locale : des kits physiques et numériques</li><li>- Formation sur les outils de communication</li><li>- Proposer aux lecteurs des temps de présentation de la plateforme de la médiathèque digitale</li><li>- Mieux se coordonner avec les grandes structures (liens entre sites internet, Electre ...)</li><li>- Accompagnement pour les ateliers numériques par un professionnel ; conseillers numériques : renforcer le lien entre le département et les collectivités</li><li>- Créer des ateliers parents/enfants autour du numérique</li><li>- Créer un outil commun de gestion des documents à l'échelle du département</li><li>- Animations/formations sur les coups de cœur, sur la parentalité</li><li>- Formation Micro-folies</li><li>- Délocalisation des formations</li><li>- Soutien numérique à faire remonter à la BDA</li></ul>



## Comment encourager et partager le goût de la lecture dès le plus jeune âge ?

<b>Les difficultés</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Faire venir le public</li><li>- Ne pas oublier le lien avec le livre (animations)</li><li>- S'adapter au public</li><li>- S'adapter aux contraintes des lieux</li><li>- Les enfants viennent avec l'école mais ne reviennent pas individuellement avec les parents</li><li>- La concentration des enfants évoluent : le temps d'attention semble baisser</li><li>- Animation parents/enfants : désinvestissements des parents dans les activités</li><li>- Les écoles n'ont pas de bus pour venir à la médiathèque</li><li>- Manque de temps et de présence pour mettre en place partenariat, difficulté pour les bénévoles</li><li>- Aller au-delà de la formation de base</li><li>- Horaires d'ouverture : pas adaptés aux enfants</li><li>- Espaces pas attrayants pour les petits, le lieu est très important</li></ul>
<b>Propositions d'actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Former davantage les professionnels et bénévoles sur la petite enfance : Formation à l'accueil de classes et à la lecture 0-3 ans + publics en situation de handicap &gt; faire évoluer les pratiques et usages en médiathèques</li><li>- Mutualiser et échanger les outils d'animations (kamishibaïs, raconte-tapis)</li><li>- Mutualiser les interventions d'un auteur</li><li>- Mise à disposition d'intervenants pour les animations</li><li>- Aller dans des lieux fréquentés par des publics éloignés du livre (PMI)</li><li>- Proposer des spectacles pour tout-petits dans les médiathèques</li><li>- Faire participer les parents : Réflexion sur l'accompagnement parents/enfants</li><li>- Décentraliser certaines actions pour toucher de nouveaux publics</li><li>- Aide de la BDA au financement et au montage des animations : accueil, contractualisation, montage de dossier</li><li>- Formation éveil musical, langue des signes</li><li>- Faire venir un professionnel de lecture vers les bibliothèques qui n'ont que des bénévoles</li><li>- Mutualisation d'un poste pour des interventions</li><li>- Accompagner la coordination entre les bibliothèques ; favoriser les échanges entre bibliothécaires, organiser des visites de bibliothèques</li><li>- Réaliser un annuaire des structures vers lesquelles se tourner pour partenariats (MSD, ... ), des illustrateurs et auteurs qui pourraient intervenir</li><li>- Mobilier prêté par la BDA</li><li>- Prix des Petits Lecteurs de l'Allier : passer par les médiathèques communales et interco pour le diffuser plus largement</li></ul>

## Compte rendu des Ateliers des bibliothèques de demain du 19 mars 2024

Le cadre : la médiathèque municipale de Gannat et le centre socio-culturel voisin

43 participants : des bénévoles, des bibliothécaires professionnels, des élus, des professionnels de l'enfance et du numérique... qui se sont prêtés au jeu des ateliers

### Votre bibliothèque idéale

Dans votre bibliothèque idéale.... (petite sélection)

Elle rime avec	Avec une baguette magique on ferait apparaître...	Avec des supers-pouvoirs, on ferait ....
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un lieu vivant, accueillant, accessible, lumineux</li> <li>• Convivialité et lien social</li> <li>• Lecture plaisir</li> <li>• Harmonie mais aussi jeux et bruits</li> <li>• Participation des lecteurs</li> <li>• Des Jardins de lecture, des plantes</li> <li>• Gratuité pour tous</li> <li>• Des animations, des formations, de la musique,</li> <li>• Une tisanerie</li> <li>• Animations, rencontres, échanges, expositions...</li> <li>• FabLab, cinéma, Artothèque</li> <li>• Du mobilier mobile adapté à tous les âges de la vie</li> <li>• Des comités de lecture enfants, ados....</li> <li>• Mutualisation</li> <li>• Des moyens</li> <li>• Du personnel formé</li> <li>• Communication</li> <li>• Un lieu de vie, un poumon pour la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des collections riches et variées</li> <li>• Une meilleure communication</li> <li>• Des espaces numériques, des liseuses, des jeux vidéos, des imprimantes 3D</li> <li>• De l'argent et du Rock'n Roll</li> <li>• Des auteurs, des artistes... et des lecteurs</li> <li>• Des grainothèques</li> <li>• Un grand centre culturel accessible à tous et ouvert sur la nature réunissant bibliothèque, FabLab, Microfolie, ludothèque, cinéma, musée, piscine, mur d'escalade...</li> <li>• Un arrêt de bus et un garage à vélo abrité devant la médiathèque</li> <li>• Des valises thématiques, des mallettes vinyles avec platine...</li> <li>• Des adolescents, un espace ado non coupé du reste</li> <li>• Du personnel et des bénévoles, de l'informatique et du temps pour le travail interne</li> <li>• /interco : Fab-Lab, Tiers Lieux, Micro-folie...</li> <li>• Des parents motivés</li> <li>• Des élus engagés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Venir plus de lecteurs, et les ados</li> <li>• Plein d'animations variées</li> <li>• Du Hors les Murs</li> <li>• Des partenariats avec tous les acteurs du territoire</li> <li>• Mise en réseau des bibliothèques pour partager actualités, compétences,</li> <li>• Offrir des contenus à tous</li> <li>• Venir de jeunes bénévoles</li> <li>• Un mobilier ludique</li> <li>• De la médiation animale</li> <li>• Du prêt de jeux vidéos, d'instruments de musique, d'outils de jardinage, d'œuvres d'art, de consoles, de graines, de jeux, de jouets, ...</li> <li>• Accueillir tous les enfants et les scolaires</li> <li>• Lire les ados</li>   <li>• .... Tout sauf lire !</li> </ul>

## Comment renforcer le réseau de lecture publique ?

<b>Les enjeux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcer le nombre et la diversité des bibliothèques</li><li>- Créer un maillage entre les médiathèques et les points lecture (tête de réseau)</li><li>- Renforcer les aides aux bibliothèques sur projet et pour les animations</li><li>- Faire monter en compétences les bibliothécaires et les équipements</li><li>- Créer une identité territoriale à travers un réseau de lecture publique</li><li>- Diversifier le choix des collections : alterner les sélections de la BDA et des médiathèques</li><li>- Valoriser la culture locale, travailler sur la mémoire dans les villages</li><li>- Veille professionnelle</li><li>- Un meilleur accompagnement du public et adaptation au nouveau public</li></ul>
<b>Les difficultés</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque de temps, de personnel, de compétences, de financement</li><li>- Peu de recrutement de personnel "formé"</li><li>- Manque d'informations sur l'actualité des bibliothèques (lois, règles...) du point de vue juridique</li><li>- Les distances et le coût de la mobilité</li><li>- Bilan mitigé du fonctionnement MTR et difficulté logistique de pérenniser les MTR (fonds documentaire limité)</li><li>- Les médiathèques n'ont pas de visibilité sur la politique documentaire du Département</li><li>- Certains points lecture sont tenues par les secrétaires de mairie donc surchargés de travail : pas d'animation ni de médiation possible</li><li>- Il existe peu de réseaux : peu d'intercommunalités prennent la compétence lecture publique</li><li>- Peu de visibilité de l'ALO (Allier à Livre Ouvert)</li></ul>
<b>Propositions d'actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Accompagner les mairies intéressées par le développement d'une bibliothèque</li><li>- Accompagner et former pour constituer les dossiers de subventions, la coordination de réseau</li><li>- Aider au recrutement de « coordinateur de réseau »</li><li>- Faire de la BDA l'interface pour les échanges entre médiathèques : expositions, matériels, mobilier...</li><li>- Créer un outil (plateforme, newsletter) pour faciliter le partage d'informations et de compétences, faire connaître les bonnes expériences et l'actualité juridique et professionnelle</li><li>- Partager des outils communs : SIGB, Electre</li><li>- Proposer des aides et des subventions</li><li>- Proposer des journées et des temps d'échanges et de rencontres</li><li>- Etablir un calendrier prévisionnel des navettes et prioriser les demandes de réservations</li><li>- Renforcer les navettes et augmenter la fréquence de changements des livres</li><li>- Navette mensuelle VS navette à 15 j dans les grandes médiathèques et à 2 mois dans les points lecture</li><li>- Mutualiser les animations, les venues d'auteurs</li><li>- Créer un annuaire des intervenants culturels locaux et proposer des spectacles</li><li>- Reprendre le festival de conte ou créer un événement culturel propre au Département sur un thème proposé le temps d'une journée (ex. Au fil des 3 rivières Allier, Besbre et Sioule)</li><li>- Signaler ce qui se passe dans les médiathèques : revue de presses, portail de la BDA...</li><li>- Proposer des packages complets : exposition + matériel d'animation + ressources + accompagnement</li><li>- Proposer des expositions interactives</li><li>- Faire le lien avec les manifestations nationales</li></ul>

- Proposer des ½ journées de présentation du matériel d’animation ou des expositions lors de temps de rencontre
- Proposer une micro-fole itinérante pour les petites communes



## Comment faire du numérique un moyen d'accès de tous à la culture ?

<b>Les enjeux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Nous sommes dans une société numérique</li><li>- Faire du numérique un vecteur de lien social et un outil complémentaire pour le monde du livre</li><li>- Quelle place pour la médiathèque face à la "concurrence" : Maisons France Service, agence postale ?</li><li>- Former/maintenir les compétences du personnel et du public</li><li>- Informatisation des bibliothèques</li><li>- Faire des médiathèques locales les relais de la médiathèque digitale</li><li>- Education aux média et à l'information pour adultes (pour les jeunes, voir avec les collèges), Inciter à aller au-delà des réseaux sociaux</li><li>- Moyen attendu pour les personnes en situation de handicap</li></ul>
<b>Les difficultés</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Manque de moyens financiers et de matériels dans les bibliothèques pour envisager le numérique</li><li>- Manque de personnel compétent, manque de formations sur le numérique</li><li>- Le coût du numérique</li><li>- Certaines petites bibliothèques ne sont pas encore informatisées</li><li>- Plateforme de réservation du matériel d'animation pas lisible facilement, évolution lente du portail : c'est en cours mais il faut patienter</li><li>- Manque de temps et de transversalité</li></ul>
<b>Propositions d'actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mutualiser les outils informatiques : proposer un SIGB départemental, proposer Electre aux bibliothèques du territoire</li><li>- Développer les formations sur le numérique, la médiathèque digitale, l'animation numérique, les jeux vidéos, l'EMI...</li><li>- Développer des formations en ligne et les ouvrir aux collèges et autres partenaires</li><li>- Créer un réseaux d'échanges entre bibliothèque</li><li>- Mettre à disposition des tablettes, des liseuses pré-chargées, des livres augmentés, casques de réalité virtuelle</li><li>- Diffuser des expositions numériques</li><li>- Créer des petites vidéos et tuto pour faire connaître la BDA, faire connaître la médiathèque digitale</li><li>- Ouvrir aux bibliothèques la possibilité d'inscrire leurs usagers en direct sur la médiathèque digitale</li><li>- Proposer des actions « jeux vidéos », « robotique », des animations « clé en main »</li><li>- Développer des conférences sur le numérique, l'EMI</li><li>- Proposer des rencontres d'auteurs en ligne, ouvertes à tous</li><li>- Mettre en place des ateliers sur l'éducation aux médias (pour adultes et enfants)</li><li>- Liens à renforcer avec les autres acteurs du numérique pour savoir qui fait quoi et où</li><li>- Faire remonter les demandes des usagers en terme de numérique</li></ul>

## Comment encourager et partager le goût de la lecture dès le plus jeune âge ?

<b>Les enjeux</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Egalité entre le milieu rural et le milieu urbain pour l'offre culturelle</li><li>- La découverte du livre en tant qu'objet culturel, « plaisir »</li><li>- Mettre des livres dans les mains des bébés pour que le livre fasse partie du quotidien, faire entrer le livre dans les foyers</li><li>- Toucher tous les enfants notamment par le biais des écoles et de la petite enfance</li><li>- Faire venir les enfants à la bibliothèque</li><li>- Faire découvrir les auteurs/illustrateurs aux enfants pour donner du relief au livre</li></ul>
<b>Les difficultés</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Public adolescent difficile à toucher et évaporation de plus en plus tôt. Comment « harponner » ceux qui utilisent la médiathèque comme salle d'attente ?</li><li>- Demande du temps et de l'énergie. Temps nécessaire aux bibliothécaires pour intervenir en PMI ou ailleurs</li><li>- Mobilier et collections inadaptés</li><li>- Liens avec d'autres structure difficiles à mettre en place. Les partenariats dépendent beaucoup des "personnes" notamment avec les écoles</li><li>- Problème pour le transport pour amener les enfants à la bibliothèque ou au musée</li><li>- Problème d'équité de l'offre : le bibliothécaire ne peut aller partout.</li><li>- Les bibliothèques sont parfois utilisées comme des « garderies »</li><li>- Comment toucher les jeunes parents pour qu'ils aient envie d'amener leurs enfants à la bibliothèque ?</li><li>- Inscription payante dans certaines bibliothèques pour les enfants extérieurs à la commune</li><li>- Besoin de formation pour dynamiser des accueils de classes trop classique</li><li>- De plus en plus de difficultés à emmener les enfants vers la lecture plaisir</li><li>- Animations trop segmentées</li><li>- Difficulté à faire connaître les Relais Petite Enfance</li></ul>
<b>Propositions d'actions</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Développer des partenariats multiples : écoles, RPE, collèges, crèches, assistantes maternelles, centres de loisirs.... Réfléchir à une relation avec les enseignants enrichissante pour tous</li><li>- Favoriser l'intergénérationnel, faire du lien entre les adolescents et les tout-petits (ex. Lecture par des adolescents)</li><li>- Organiser des réunions d'échanges par bassins pour des retours d'expériences, créer une boîte à outils « animation jeunesse » sur le site de la BDA</li><li>- Fournir des animations clé en main</li><li>- Formations des bibliothécaires et bénévoles : « bébés-lecteurs », comptines, lecture à voix haute</li><li>- Aide à l'achat de matériel d'animation ou de livres pour les prix littéraire (ex. Prix des Morfales)</li><li>- Elargir et médiatiser le Prix des Petits Lecteurs de l'Allier en s'appuyant sur les partenaires (bibliothèques, RPE)</li><li>- Continuer les Offices Jeunesse</li><li>- Développer l'offre en matériel d'animation : raconte tapis, Kamishibaïs...</li><li>- Une fausse carte de bibliothèque glissée dans le carnet de liaison de l'enfant</li><li>- Faire venir des conteurs et des illustrateurs pour la petite enfance</li><li>- Continuer à proposer des jeux</li><li>- Favoriser l'inclusion notamment vers les publics Dys en développant des livres FALC</li></ul>

## Annexe 3 : calendrier de mise en œuvre

Activité	2024	2025	2026	2027	2028
<b>TRAVAUX PREPARATOIRE</b>					
Vote du schéma					
Communication et appropriation du schéma par les territoires					
Signature d'un Contrat Départemental de Lecture avec l'Etat					
Candidature au programme BNR					
<b>AXE STRATEGIQUE 1</b>					
<b>ACCOMPAGNER ET RENFORCER LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU DEPARTEMENT</b>					
<b>Axe opérationnel 1.1</b>					
<b>Impulser une requalification territoriale des bibliothèques</b>					
Action 1.1.1 Etablir de nouvelles conventions partenariales					
Action 1.1.2 Développer de nouvelles aides pour les points lecture et les bibliothèques					
Action 1.1.3 Impliquer les acteurs sociaux dans la lecture publique					
Action 1.1.4 Mieux communiquer sur la lecture publique					
Action 1.1.5 Se concerter pour se coordonner avec les grands acteurs de la lecture publique					
<b>Axe opérationnel 1.2</b>					
<b>Renforcer et adapter les collections et leur diffusion</b>					
Action 1.2.1 Définir une politique documentaire départementale					
Action 1.2.2 Redéfinir la diffusion des collections					
Action 1.2.3 Proposer de nouveaux services itinérantes					
Action 1.2.4 Adapter l'accueil à la bibliothèque départementale					
<b>Axe opérationnel 1.3</b>					
<b>Enrichir la vie culturelle et littéraire du département</b>					
Action 1.3.1 Renforcer l'action culturelle de la bibliothèque départementale					
Action 1.3.2 Inciter et accompagner les partenaires à mettre en place des actions culturelles					
Action 1.3.3 Rendre visible l'offre culturelle du réseau départemental					
<b>Axe opérationnel 1.4</b>					
<b>Accompagner l'évolution du métier de bibliothécaire et renforcer les liens entre acteurs de la lecture publique</b>					
Action 1.4.1					

Renforcer l'activité d'ingénierie de la bibliothèque départementale					
Action 1.4.2 Renforcer l'offre de formation à destination des partenaires du réseau départemental et des acteurs de la lecture publique					
Action 1.4.3 Développer les liens entre les partenaires du réseau départemental					
<b>AXE STRATEGIQUE 2</b>					
<b>FAIRE DU NUMERIQUE UN LEVIER FAVORISANT L'ACCES DE TOUS A LA CULTURE</b>					
<b>Axe opérationnel 2.1</b>					
Outiller le réseau de lecture publique et optimiser la visibilité de l'offre numérique du département					
Action 2.1.1 Développer un Système Informatisé de Bibliothèques (SIGB) départemental					
Action 2.1.2 Rendre plus visible l'offre numérique de la bibliothèque départementale					
Action 2.1.3 Faire connaître l'offre d'aide au numérique à l'échelle départementale					
<b>Axe opérationnel 2.2</b>					
Développer des ressources et services numériques pour tous					
Action 2.2.1 Développer une offre de ressources en ligne pour les collégiens					
Action 2.2.2 Développer des ressources pour les publics en situation de handicap					
<b>Axe opérationnel 2.3</b>					
Développer des formations, des outils et des animations sur les grands enjeux du numérique					
Action 2.3.1 Renforcer les compétences numériques du réseau départemental					
Action 2.3.2 Accompagner le déploiement d'animations numériques					
Action 2.3.3 Faire vivre le numérique en bibliothèque					
<b>AXE STRATEGIQUE 3</b>					
<b>ENCOURAGER LE GOUT DE LA LECTURE DES LE PLUS JEUNE AGE ET TOUT AU LONG DE L'ENFANCE</b>					
<b>Axe opérationnel 3.1</b>					
Favoriser l'éveil culturel et accompagner bibliothèques et points lecture à déployer une offre de médiation à destination des tous petits					
Action 3.1.1 Développer le Prix des Petits Lecteurs de l'Allier					
Action 3.1.2 Offrir un livre de naissance pour sensibiliser les parents aux bienfaits de la lecture pour les bébés					
Action 3.1.3					



Construire une action culturelle avec les acteurs sociaux du département					
Action 3.1.4 Proposer un espace itinérant pour les tous petits					
Axe opérationnel 3.2 Accompagner les bibliothèques et points lecture à déployer une offre en direction de la jeunesse					
Action 3.2.1 Développer et encourager les offres à destinations des publics scolaires					
Action 3.2.2 Accompagner le réseau de lecture publique vers les adolescents					
Action 3.2.3 Faire entrer les adolescents dans le fonctionnement de la bibliothèque départementale					
Axe opérationnel 3.3 Agir pour la réussite des enfants confiés au Département et des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale du Département					
Action 3.3.1 Mettre en œuvre une politique d'accessibilité à la culture et à la lecture en faveur des enfants confiés					
Action 3.2.2 Développer les liens avec les acteurs départementaux de l'enfance					
Axe opérationnel 3.4 Accompagner les professionnels de la lecture vers l'enfance et les professionnels de l'enfance vers la lecture					
Action 3.4.1 Accompagner et former les équipes des bibliothèques et des points relais					
Action 3.4.2 Renforcer les liens entre acteurs de la lecture et acteurs de l'enfance					

## Annexe 4 : Indicateurs et conditions de réussite

	Indicateurs	Facteur de réussite
AXE STRATEGIQUE 1 ACCOMPAGNER ET RENFORCER LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU DEPARTEMENT		Aide de l'Etat grâce au Contrat Départemental de Lecture
Axe opérationnel 1.1 Impulser une requalification territoriale des bibliothèques		
Action 1.1.1 Etablir de nouvelles conventions partenariales	Nombre de conventions signées Les engagements pris et respectés par les communes	Volonté des élus locaux de développer la lecture publique
Action 1.1.2 Développer de nouvelles aides pour les points lecture et les bibliothèques	Nombre d'aides sollicitées et accordées	Volonté des élus locaux de développer la lecture publique
Action 1.1.3 Impliquer les acteurs sociaux dans la lecture publique	Nombre des actions lectures en CCAS Nombre de CCAS partenaires de la MDA	Coopération et portage de la direction des solidarités Renforcement du dialogue entre la Bibliothèque départementale et les acteurs sociaux
Action 1.1.4 Mieux communiquer sur la lecture publique	Rythme des publications Nombre d'abonnements aux Newsletters	Accompagnement de la direction de la Communication
Action 1.1.5 Se concerter pour se coordonner avec les grands acteurs de la lecture publique	Nombre et régularité des réunions Nombre de projets communs	Accompagnement de la direction de la Communication
Axe opérationnel 1.2 Renforcer et adapter les collections et leur diffusion		
Action 1.2.1 Définir une politique documentaire départementale	Taux de rotation et taux d'emprunt Âge moyen des collections et taux de renouvellement	Mobilisation des bibliothécaires et médiathécaires de la Bibliothèque départementale
Action 1.2.2 Redéfinir la diffusion des collections	Nombre de rotations navettes et d'échanges	Renforcement de l'équipe logistique de la

	Délai moyens de mise à disposition Nombre de documents transportés	bibliothèque départementale Soutien des élus départementaux
Action 1.2.3 Proposer de nouveaux services itinérants	Nombre de prêts Nombre d'animations réalisées Nombre de publics touchés	Conclusion de nouveaux partenariats pour trouver des sources de financement
Action 1.2.4 Améliorer l'accueil à la bibliothèque départementale	Retours des partenaires	Volonté des élus départementaux et accompagnement de la DRAC
Axe opérationnel 1.3 Enrichir la vie culturelle et littéraire du département		
Action 1.3.1 Renforcer l'action culturelle de la bibliothèque départementale	Nombre d'actions culturelles Publics touchés	Renforcement des compétences et des moyens de la bibliothèque départementale
Action 1.3.2 Inciter et accompagner les partenaires à mettre en place des actions culturelles	Nombre d'actions culturelles déployées par les partenaires Publics touchés	Volonté des élus locaux de développer la lecture publique Volonté des bénévoles et bibliothécaires de déployer des actions culturelles
Action 1.3.3 Rendre visible l'offre culturelle du réseau départemental	Nombre d'actions culturelles signalées	Accompagnement de la direction de la communication
Axe opérationnel 1.4 Accompagner l'évolution du métier de bibliothécaire et renforcer les liens entre acteurs de la lecture publique		
Action 1.4.1 Renforcer l'activité d'ingénierie de la bibliothèque départementale	Nombre d'agents formés	Renforcement des compétences de la bibliothèque départementale Accompagnement par la DRH
Action 1.4.2 Renforcer l'offre de formation à destination des partenaires du réseau départemental et des acteurs de la lecture publique	Nombre et diversité des formations organisées Nombre de personnes formées	Volonté politique des maires et président d'EPCI pour envoyer salariés et bénévoles en formation
Action 1.4.3 Développer les liens entre les partenaires du réseau départemental	Nombre d'actions mutuelles organisées	Volonté des Elus, professionnels et bénévoles de développer leurs liens

AXE STRATEGIQUE 2 FAIRE DU NUMERIQUE UN LEVIER FAVORISANT L'ACCES DE TOUS A LA CULTURE		Intégration au programme des Bibliothèques numérique de références (BNR)
Axe opérationnel 2.1 Outiller le réseau de lecture publique et optimiser la visibilité de l'offre numérique du département		
Action 2.1.1 Développer un Système Informatisé de Bibliothèques (SIGB) départemental	Nombre de bibliothèques équipées Les bibliothèques relais intègrent le catalogue commun	Accompagnement de la DSI et de l'Etat Volonté des élus locaux de développer leur bibliothèque/point lecture
Action 2.1.2 Rendre plus visible l'offre numérique de la bibliothèque départementale	Augmentation du nombre d'inscrit à la médiathèque digitale Nombre de prêts et utilisation des outils et services numériques de la BDA	Accompagnement de la direction de la Communication
Action 2.1.3 Faire connaître l'offre d'aide au numérique à l'échelle départementale	Annuaire réalisé et publié	Coordination avec les conseillers numériques du département
Axe opérationnel 2.2 Développer des ressources et services numériques pour tous		
Action 2.2.1 Développer une offre de ressources en ligne pour les collégiens	Nombre de comptes collégiens ouverts	Médiation des enseignants de collèges et professeurs documentalistes
Action 2.2.2 Développer des ressources pour les publics en situation de handicap	Nombre de ressources accessibles	Sensibilisation et formation des bibliothécaires
Axe opérationnel 2.3 Développer des formations, des outils et des animations sur les grands enjeux du numérique		
Action 2.3.1 Renforcer les compétences numériques du réseau départemental	Nombre de personnes formées	Volonté politique des maires et président d'EPCI pour envoyer salariés et bénévoles en formation Volonté des professionnels et bénévoles de développer leurs compétences numériques
Action 2.3.2 Accompagner le déploiement d'animations numériques	Nombre de kits, expositions et malles d'animations acquise Nombre d'actions d'animation et de	Soutien des élus départementaux pour développer un fonds d'outils d'animation numérique

	médiation numérique déployées Nombre de public touché	
Action 2.3.3 Faire vivre le numérique en bibliothèque	Nombre d'actions d'animation et de médiation numérique déployées Nombre de public touché	Renforcement des compétences et des moyens de la bibliothèque départementale (cf. 1.3.1)
AXE STRATEGIQUE 3 ENCOURAGER LE GOUT DE LA LECTURE DES LE PLUS JEUNE AGE ET TOUT AU LONG DE L'ENFANCE		
Axe opérationnel 3.1 Favoriser l'éveil culturel et accompagner bibliothèques et points lecture à déployer une offre de médiation à destination des tous petits		Aide de l'Etat à travers le dispositif Premières Pages
Action 3.1.1 Développer le Prix des Petits Lecteurs de l'Allier	Nombre de bibliothèques et RPE participants Nombre d'enfants touchés	Volonté des bibliothécaires, élus, professionnels de la Petite Enfance d'œuvre en faveur de la lecture des enfants
Action 3.1.2 Offrir un livre de naissance pour sensibiliser les parents aux bienfaits de la lecture pour les bébés	Nombre de bibliothèques partenaires Nombre de parents et enfants touchés par les animations organisées	Implication de la Bibliothèque départementale, du MIJ et de la direction de l'Enfance  Volonté des bibliothécaires, bénévoles, professionnels de la Petite Enfance d'œuvrer en faveur de la lecture des enfants
Action 3.1.3 Construire une action culturelle avec les acteurs sociaux du département	Nombre d'actions déployées Nombre de parents et enfants touchés	Volonté des acteurs sociaux d'œuvre en faveur de la lecture des enfants
Action 3.1.4 Proposer un espace itinérant pour les tous petits	Nombre de prêts	Renforcement des moyens de la bibliothèque départementale Volonté des acteurs sociaux d'œuvre en faveur de la lecture des enfants
Axe opérationnel 3.2 Accompagner les bibliothèques et points lecture à déployer une offre en direction de la jeunesse		
Action 3.2.1 Développer et encourager les offres à destinations des publics scolaires	Nombre de partenariats entre bibliothèques/points lecture et écoles	Volonté des bibliothécaires et bénévoles d'œuvrer en faveur de la lecture des enfants

Action 3.2.2 Accompagner le réseau de lecture publique vers les adolescents	Nombre d'actions déployées par partenaires à destination des adolescents Nombre d'adolescents touchés	Volonté des bibliothécaires et bénévoles d'œuvrer en faveur de la lecture des adolescents
Action 3.2.3 Faire entrer les adolescents dans le fonctionnement de la bibliothèque départementale	Nombre de coups de cœurs et conseils lecture mis en ligne Nombre de documents acquis sur les conseils du CDJ	Mobilisation du Conseil Départemental des Jeunes
Axe opérationnel 3.3 Agir pour la réussite des enfants confiés au Département et des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale du Département		
Action 3.3.1 Mettre en œuvre une politique d'accessibilité à la culture et à la lecture en faveur des enfants confiés	Nombre de participants à la journée culturelle Nombre d'enfants s'inscrivant en bibliothèque	Collaboration entre bibliothèque départementale et direction de l'enfance
Action 3.2.2 Développer les liens avec les acteurs départementaux de l'enfance	Nombre de personnes formées Nombre de PMI avec coin lecture	Volonté des acteurs sociaux d'œuvrer en faveur de la lecture
Axe opérationnel 3.4 Accompagner les professionnels de la lecture vers l'enfance et les professionnels de l'enfance vers la lecture		
Action 3.4.1 Accompagner et former les équipes des bibliothèques et des points lecture	Nombre de personnes formées Nombre d'actions lancées envers la jeunesse	Volonté des bibliothécaires et bénévoles d'œuvrer en faveur de la lecture des enfants
Action 3.4.2 Renforcer les liens entre acteurs de la lecture et acteurs de l'enfance	Nombre de personnes formées Nombre d'actions lancées envers la jeunesse Nombre de partenariats Bibliothèque / service enfance	Volonté des acteurs sociaux d'œuvrer en faveur de la lecture